



EDUCATION NATIONALE

Menace de grève à la rentrée scolaire

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

■ **209 cas de noyade
depuis juin**

Page 4

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1351 Ven. 19 - Sam. 20 août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ABDELHAMID MEHRI :

«LA GÉNÉRATION ACTUELLE ASSISTERA AU TARISSEMENT DU PÉTROLE»

Page 4

POUR SÉCURISER LE METRO D'ALGER

400 POLICIERS ET 400 VIGILES À PIED D'ŒUVRE



Par petites touches, le métro se découvre aux Algérois. Après El Hamma, l'une des quatre stations à visiter au programme chaque jeudi, la station de la Grande-Poste s'est ouverte à son tour à de nombreux citoyens, venus admirer ce que sera, dans quelques mois, une de leurs stations pour prendre le métro.

Page 3

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À PROPOS DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE :



«Il faut promouvoir la production locale»

Page 3

FLN



Belkhadem invite à un dialogue interreligieux

Page 4

POUR REMPLACER
CEUX EN PLASTIQUE

Des sacs alimentaires pour les boulangeries

■ Plus de 400.000 sacs en papier alimentaire ont été distribués depuis dimanche dernier aux grandes boulangeries du pays pour remplacer les sacs en plastique, a annoncé jeudi le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Saleh Souilah.

Page 5

SUITE A DES COUPURES
RÉCURRENTES D'ÉLECTRICITÉ

Emeutes à Tizi-Ouzou

Page 24

Repères

72

millions de dinars ont été collectés, durant ce Ramadhan, au profit des démunis de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de l'action sociale.

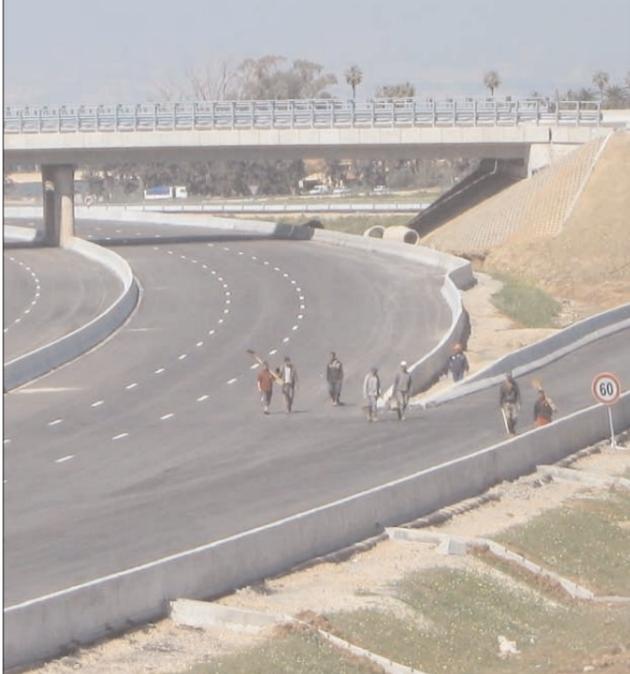
400

bouteilles de boissons concentrées (sirop), produites clandestinement, ont été saisies mercredi à Souk Ahras, a indiqué la direction du Commerce.

400.000

litres/jour est le total de la production à Boumerdès de lait pasteurisé conditionné dans des sachets (LPC) durant la première moitié de ce mois sacré de Ramadhan.

L'autoroute Est-Ouest avant la fin 2011



Le projet de l'autoroute Est-Ouest sera totalement réceptionné avant la fin de l'année 2011, conformément aux délais contractuels, a indiqué mercredi soir à Alger le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul.

Quelque 95% du projet de l'autoroute Est-Ouest ont été réceptionnés et les 5% restants le seront avant la fin 2011, "conformément aux délais contractuels", a-t-il expliqué lors d'une émission de la télévision nationale, diffusée au lendemain de son audition par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. 90% de l'autoroute Est-Ouest ont été livrés "avant les délais impartis", a-t-il ajouté dans sa réponse à une question sur l'échéance de la livraison totale du projet. Selon lui, la partie du tronçon de Bouzegza, reliant la wilaya de Boumerdès à Bouira à travers des reliefs difficiles, "pourrait être réceptionnée au mois de novembre prochain", ajoutant que l'avancement des travaux de ce tronçon, qui comprend quatre longs tunnels, a atteint 92%. A une question sur le coût global du projet, le ministre a indiqué qu'il est de 752 milliards dinars (11 milliards de dollars) et que jusqu'à présent, ce budget "a été respecté au centime près". «Le coût moyen de la réalisation d'un kilomètre de cette autoroute est d'environ 8 millions euros, alors que la moyenne internationale est de 14 millions d'euros», a-t-il précisé.

Une souris dans un Airbus



Jeudi, un vol entre Stockholm et Chicago a dû être annulé en raison de la présence d'une souris à bord d'un Airbus A330.

Le personnel de la compagnie aérienne s'est rendu compte de la présence du rongeur à bord de l'appareil avant l'embarquement des passagers. Des pièges ont été mis en place pour attraper la souris mais sans résultat.

Le porte-parole de la compagnie scandinave a précisé qu'il n'était pas question que l'avion décolle avec un rongeur à bord. En plus d'effrayer les passagers, la présence de la souris pendant le vol pourrait être dangereuse si elle va jusqu'à des câbles. La découverte d'un tel mammifère à bord d'un avion est tout à fait exceptionnelle.

Polémique autour d'une fin de fonction

La mise de fin de fonction du secrétaire général du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA) est du "ressort exclusif" du bureau du Conseil et non pas uniquement de son président, a indiqué jeudi M. Saïd Mokadem, secrétaire général du Conseil, dans un communiqué, rapporte l'APS. «La nomination et la mise de fin de fonction du secrétaire général du Conseil consultatif de l'UMA sont du ressort exclusif du Bureau du Conseil composé de 10 membres, à raison de 2 parlementaires par pays sur proposition du gouvernement du pays du candidat, dans ce cas précis de l'Etat algérien, et avec l'accord des autres pays de l'UMA et ce conformément aux articles 16 et 17 du règlement intérieur du Conseil», précise M. Mokadem.

«(La) mesure de mise de fin de fonction annoncée par le député Aïssa Kheiri n'a, à aucun moment, fait l'objet d'une délibération de l'instance compétente, à savoir le Bureau du Conseil et ne se base sur aucun fondement juridique», selon la même source.



Cinq personnes périssent asphyxiées au fond d'un puits



Cinq personnes d'une même famille ont trouvé la mort, mercredi peu avant la rupture du jeûne, asphyxiées dans un puits d'irrigation au lieu-dit Mechta Amlah, dans la commune d'Ouled Sellam, au nord de la wilaya de Batna, a-t-on appris jeudi de la Protection civile. Un sixième membre de cette même famille a été sauvé de justesse, selon la même source qui a ajouté que les victimes, âgées de 23 à 35 ans, avaient toutes dévalé, l'une après l'autre, ce puits de 16 m de profondeur pour porter secours au plus âgé, descendu pour réparer une pompe hydraulique.

Les éléments de la Protection civile, arrivés sur les lieux vers 20 heures, sont parvenus, après 3 h 30 d'efforts, à sauver "d'extrême justesse" la 6e personne, découverte inanimée, mais n'ont pu que constater le décès des 5 autres malheureuses victimes dont les corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital Ali-Nemour de Merouana. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les circonstances de ce drame.

Vélo contre cheval



Le jockey Eric Raffin a gagné deux manches sur trois en drivant le cheval Othello Bourbon face au cycliste qui a fait rêver la France en juillet, note le journal française Libération.

La course a eu lieu sur l'hippodrome des Sables d'Olonne, en Vendée, région dont les deux coureurs sont originaires.

La première course a été remportée par Thomas Voeckler d'un cheveu. Mais le cheval a ensuite réussi à s'imposer sur les deux dernières courses. Il faut dire que dans ce genre de duel, le vainqueur est très rarement celui qui pédale.

Dixit



Vahid Halilhodzic

«Franchement, j'étais étonné de voir Boudebouz disputer un match entier avec son équipe, le FC Sochaux, dans le cadre du championnat de France, alors que quelques jours auparavant, il a fait l'impasse sur le stage de la sélection algérienne en France, sous prétexte qu'il était blessé. Je dois avoir prochainement une discussion avec lui pour trancher sur son cas.»

cas.»

DÈS SA MISE EN SERVICE

400 policiers et 400 vigiles pour sécuriser le métro d'Alger

Par petites touches, le métro se découvre aux Algérois. Après El Hamma, l'une des quatre stations à visiter au programme chaque jeudi, la station de la Grande-Poste s'est ouverte à son tour à de nombreux citoyens, venus admirer ce que sera dans quelques mois une de leurs stations pour prendre le métro.

PAR SADEK BELHOCINE

Le fonctionnement du métro d'Alger est prévu sept jours sur sept de 5h du matin à 23h et il sera utilisé au maximum de ses capacités durant les heures de pointe et transportera jusqu'à 22.000 voyageurs par heure. D'une longueur initiale de 9,5 km, le métro d'Alger devra desservir dans une première phase 10 stations situées dans les communes de Bachdjarah, El Magharia, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Alger-Centre. En attendant la circulation des rames, il faut réunir



Sécurité : maître mot pour le futur métro d'alger.

toutes les conditions requises pour l'exploitation du métro. Beaucoup de monde circulera dans les entrailles du métro, ce qui pose le problème de la sécurité des usagers. Toutes ces stations seront sécurisées à en croire le ministre des Transports Amar Tou. Un personnel qualifié assurera la quiétude des lieux. La sécurité du métro d'Alger sera assurée par 400 policiers et autant de vigiles, a-t-il indiqué jeudi soir à

la presse en marge d'une visite à la station de métro de la Grande poste qui a ouvert ses portes au public le temps d'une soirée. « La sécurité du métro d'Alger sera assurée par 400 policiers et 400 agents de sécurité qui ont reçu des formations spécialisées », a-t-il expliqué. Un chiffre qui renseigne que le volet « sécurité » des usagers n'a pas été négligé. 400 policiers et 400 agents de sécurité pour veiller au confort des passa-

gers, le métro d'Alger sera sans nul doute, un endroit des plus sûrs des infrastructures de transports en Algérie. Les habitants d'Alger du moins ceux de la partie est de la capitale n'ont plus que quelques semaines pour utiliser ce nouveau mode de transport qui a l'avantage de boucler le trajet long de 9,5 km en quelques minutes, loin des bouchons et des pertes de temps qui

empoisonnent le quotidien des Algérois. Le processus de mise en marche du métro sera enclenché dès le début du mois prochain. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Transports lors de la visite à la station de la Grande-Poste. La marche à blanc (exploitation non commerciale) du métro d'Alger sera lancée le 8 septembre, alors que sa réception provisoire se fera à compter du 31 octobre prochain, a-t-il expliqué. Pour l'exploitation, Amar Tou indique que « la mise en service commerciale se fera dans les quelques jours qui suivent le 31 octobre ». Petite fleur pour les algérois. « Il se peut que le métro transporte gratuitement un nombre limité de citoyens entre le 31 octobre et la date de son inauguration officielle », a promis le ministre. Quant au prix du ticket, il n'est pas encore fixé. Un prix unique pour tout le trajet ou prix par zone, le ministre n'a pas soufflé mot se contentant de dire que « le prix du ticket de métro sera annoncé au cours de la première décade du mois de septembre. Il est devenu évident que le coup de stater pour le métro est une affaire de jours. Le temps de procéder aux dernières retouches comme l'installation du système de désenfumage (évacuation de la fumée en cas d'incendie) qui est en cours » selon lui.

S. B.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Bouteflika appelle à promouvoir la production locale

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le chef de l'Etat a insisté sur la nécessaire promotion d'une industrie nationale des produits pharmaceutiques ainsi que sur l'accélération de la mise en œuvre des différents plans nationaux de santé relatifs aux maladies non transmissibles, en particulier le plan cancer, lors d'une réunion d'évaluation du secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le président de la République a relevé les progrès réalisés en matière d'indicateurs sanitaires de base et a réitéré la nécessité « de mettre en place les mécanismes pertinents pour une plus grande équité en matière d'accès à des soins de qualité à travers une couverture sanitaire efficace, notamment spécialisée, au profit de tous les citoyens, en particulier dans les zones rurales, les wilayas du Sud et des Haut-Plateaux ». Le président de la République a mis l'accent sur l'utilisation rationnelle et optimale des équipements médicaux et sur une mobilisation des compétences nationales pour conforter le processus de recherche. Lors de cette réunion, le ministre a noté l'amélioration des indicateurs de base de l'état de santé de la population, à travers, notamment l'amélioration de l'espérance de vie qui passe de 72,5 en 2000 à 76,3 en 2010, l'augmentation du taux d'accroissement de la population, qui passe de 1,48% en 2000 à 2,03 % en 2010 et d'une nette régression des maladies transmissibles, dont certaines totalement éradiquées, sous l'effet conjugué de l'amélioration des conditions de vie, de la couverture sanitaire et de la mise en œuvre des programmes nationaux de prévention. La progression constante des maladies non transmissibles, qui est incontestablement une problématique de santé publique dans le monde entier, et les nouvelles mesures visant à améliorer la prise en charge des nouveaux défis épidémiologiques ont permis un meilleur accès aux soins spécialisés ainsi que le développement des

réseaux de prise en charge de l'urgence médicale, a ajouté le ministre de la Santé.

Mise à niveau du personnel et des équipements

Les efforts consentis par les autorités s'articulent autour de la mise à niveau et le renforcement de la formation des personnels médical et paramédical pour une réponse plus efficace et plus adaptée aux besoins, de l'acquisition de 57 équipements qui porte l'offre en radiothérapie à la hauteur des besoins actuels, et du développement du réseau de prise en charge de proximité des besoins en soins et consultations spécialisés. Par ailleurs, la rationalisation de la gestion des infrastructures de santé publique et de l'amélioration des capacités d'accueil des structures de santé publique et l'élaboration d'un programme national de prise en charge des maladies rares, sont d'autres indicateurs qui confirment l'amélioration de ce secteur ces dernières années. Parmi les acquis, l'on recense également la création de structures adaptées à la prise en charge des urgences médicochirurgicales et la multiplication des points de garde. Ces dernières sont passées de 618 en 2007 à plus de 800 au 31 décembre 2010, ainsi que de la mise à niveau des treize services d'aide médicale d'urgence (SAMU) existants et leur renforcement par de nouvelles unités, et la création de nouveaux SAMU. Le développement du concept d'hospitalisation à domicile, la promotion de la pédopsychiatrie avec la création de 12 services et 3 unités au niveau des établissements hospitaliers psychiatriques et de 75 centres de consultation extrahospitaliers de proximité et la préparation d'une stratégie nationale pour la prise en charge sanitaire de la personne âgée figurent parmi les nouveautés du secteur. Le secteur a enregistré, courant 2010 et durant le premier semestre 2011, la réception de 148 infrastructures de santé dont, notamment, 94 polycliniques, 6 services d'urgences médicochirurgicales,

21 centres intermédiaires de soins en toxicomanie et 5 centres d'hémodialyses, auxquels s'ajoutent 5 structures hospitalières. Dans le domaine de l'industrie

pharmaceutique, le secteur poursuit l'objectif assigné en matière de promotion de la production nationale et de régulation du marché pharmaceutique.

M. C.

Sous la Plume

Haute sécurité

PAR SORAYA HAKIM

Le métro, les Algérois en rêvaient depuis l'annonce du projet faite dans les années 70 et lancé dans les années 80 puis relancé en 2003. Les raisons financières, d'abord, et l'insécurité des années 90 ont contribué à son ralentissement. Aujourd'hui, le métro glisse enfin sur ses rails. Il y a une quinzaine de jours, les citoyens ont eu droit à une visite guidée pour se familiariser, le temps d'une soirée, avec l'environnement de la principale station du métro d'Alger. Mais les 41.000 voyageurs/heure devront attendre la fin de l'année pour se rendre de la Grande-Poste à Haï El-Badr (dans la commune de Badjarah), un quartier populaire et populaire qui est au top du hit parade de la délinquance. Qui dit délinquance dit insécurité. Le mot est lâché. La sécurité des voyageurs sera assurée, selon les propos du ministre des Transports, Amar Tou, par pas moins de quatre cents policiers et tout autant de vigiles. Actuellement, des unités spéciales sont en formation dans les écoles de la DGSN. De quoi

rassurer les usagers de ce tout nouveau moyen de transport qui verra un engouement certain mais qui ne devrait pas être gâché par de jeunes voyous qui n'hésiteront pas à s'en prendre aux voyageurs pour les déléster de leur sac ou de leur portable comme cela a été le cas pour la RSTA où des gangs ont opéré dans des bus et en plein jour. Mais il n'y a pas que les pickpocket ou les agressions, il faudra compter aussi avec le manque de civisme de beaucoup de citoyens qui vandalisent pour un oui pour un non. Les policiers et les vigiles auront fort à faire pour canaliser la petite délinquance du futur métro d'Alger, tout comme celui du Caire, qui, au demeurant, sont les joyaux du continent africain. Pour qui le coût a dépassé les 100 milliards DA. Alors, messieurs de la RATP El Djazaïr, il ne vous reste plus qu'à donner la réponse à une question qui taraude les Algérois sur le prix du ticket : combien ça coûte ? Et rendez-vous, le 31 octobre prochain, pour le premier baptême.

S. H.

ABDELHAMID MEHRI :

«La génération actuelle assistera au tarissement du pétrole»

L'ex-secrétaire général du parti du FLN, Abdelhamid Mehri, a souligné, jeudi à Alger, «l'échec du régime à développer l'économie hors hydrocarbures».

PAR LARBI GRAÏNE

Abdelhamid Mehri était l'invité de l'espace Les Milles et une news du quotidien *Algérie News* où il animait sous la modération de Zoubir Arous, chercheur au CREAD, une conférence sur le thème «Algérie : quelles perspectives ?». «Les différents chefs d'Etat qui se sont succédé depuis l'indépendance n'ont eu de cesse d'insister sur la nécessité de garantir aux générations futures les perspectives d'un pays développé, or le pétrole va se tarir dans 30 ou 40 ans, ce qui veut dire que la génération actuelle va assister à l'épuisement des



Abdelhamid Mehri.

hydrocarbures», a ajouté Mehri. «Si l'huile et le sucre nous nous ont causé des problèmes, que dirions-nous lorsque les hydrocarbures viendraient à manquer ?», s'est-il, en outre, interrogé. Aux yeux du conférencier, «le régime n'a pas de stratégie économique ; il a dû changer 3 ou 4 fois son programme économique sans y associer les Algériens». Et d'ajouter : «Il est difficile de dire que nous

sommes dans un pays démocratique ; on a des institutions mais elles ont été vidées de leur sens. La liberté d'expression est manifeste dans tous les problèmes sauf dans les questions réelles.» Abordant la question culturelle, Abdelhamid Mehri a soutenu qu'en dépit du fait que le «peuple algérien est uni il y a un véritable problème linguistique en Algérie». Il a réitéré sa revendication d'élaborer une «politique des langues» sur laquelle devrait se dégager un consensus. A propos des soubresauts qui secouent actuellement le parti du FLN, Mehri a confié que «des militants l'ont contacté à ce sujet» mais il s'est dit «n'y rien comprendre», avant de sous-entendre que le parti de Belkhadem «a perdu son autonomie». La politique étrangère n'a pas échappé aux critiques de Mehri, en évoquant les relations algéro-françaises, le conférencier l'a qualifiée de «politique non réfléchie». Il a plaidé pour une politique avec la France qui tienne en compte les intérêts de la communauté algérienne établie dans ce pays. «Il ne suffit pas de distiller des discours de glorification de la Révolution», a-t-il ajouté. Et de s'interroger : «Est-ce que la politique colonisatrice a

cessé envers les pays du Sud ?». Il suggère bien sûr que non. «Il faut régler les problèmes en les traitant et non pas par des discours.» Il rappelle que «la France a reconnu via son Parlement sa responsabilité dans une guerre hors-la-loi en Algérie» et qu'au moment où se déroulaient les faits, «on était des citoyens français». Et Mehri de préconiser à propos de cette reconnaissance par la France «un dossier spécial». Sous-entendu que sur le plan juridique, l'Algérie a de quoi ficeler un dossier impaire. «Ni excuses ni repentance ne suffisent», a-t-il asséné. Revenant au sujet de l'heure qu'il a, en vérité, abordé de prime abord, le conférencier a réitéré «l'association aux réformes de l'ensemble des Algériens, partis agrées et non agrées compris». «Les Etats arabes ont désertifié le travail politique, ce qui a eu pour effet d'inciter les gens à stocker une colère négative», a-t-il ajouté. Pour lui, «il faut s'inscrire dans la déclaration du 1^{er} Novembre sans tomber dans le piège de l'Etat théocratique, car, a-t-il expliqué, il y a beaucoup de gens qui veulent le changement tout en imposant l'exclusion».

L. G.

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Belkhadem invite à un dialogue interreligieux

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelaziz Belkhadem, a appelé, jeudi soir à Alger, à un dialogue interreligieux basé sur le respect mutuel des principes et des valeurs de chacun.

«Il est important d'établir un dialogue entre les religions où chacun émet son opinion sans imposer une quelconque pensée», a déclaré M. Belkhadem lors d'une conférence organisée par son parti sous le thème «L'impact des cultures et des religions sur les relations internationales».

Le SG du FLN a évoqué les différentes étapes du dialogue interreligieux, soulignant que ce dernier n'a

pas encore atteint son objectif, rapporte l'APS.

«L'Occident est convaincu que l'Islam n'est pas une simple pensée qui peut disparaître comme ce fut le cas pour le communisme, mais bien une religion qui tient d'une foi inaltérable qui ne fait que se renforcer lorsqu'elle fait l'objet de campagnes de dénégation», a-t-il souligné.

«L'Islam, a-t-il ajouté, ne porte aucune hostilité pour qui que ce soit ; c'est une religion ouverte sur les autres civilisations dans le cadre du respect des valeurs et des principes humains.»

Il a, dans ce sens, rappelé que certaines parties en Occident tentaient de véhiculer des concepts erronés attentatoires à l'Islam et aux musulmans dans le but d'encourager le «choc des religions».

A ce propos, il a fait savoir que l'Islam était actuellement la cible de plusieurs campagnes orchestrées par certains milieux médiatiques en Occident qui veulent lui coller l'image d'une religion de «violence et d'extrémisme».

Pour sa part, l'archevêque d'Alger, Mgr Ghaleb Badrane, a appelé à un dialogue sérieux et effectif

entre les religions dans l'intérêt de l'humanité.

Il a souligné le souci de l'église d'adopter un dialogue ouvert dont l'objectif principal est l'entraide entre l'humanité.

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Cheikh Bouamrane, a, de son côté, évoqué le concept du dialogue des religions qui, selon lui, doit avoir comme objectif principal l'entraide et la tolérance entre les peuples, soulignant l'importance du dialogue comme moyen d'éviter les chocs et les confrontations.

L. B.

BOUMERDÈS

Le chef de brigade des gardes communaux de Zâatra assassiné

PAR TAHAR OUNAS

Le chef de la brigade des gardes communaux de la localité de Zâatra, dans la commune de Zemmouri, à 20 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a été assassiné, jeudi dernier, vers 19h30, peu avant l'annonce du rupture du jeûne par un groupe terroriste armé, apprend-on de sources sécuritaires. Celles-ci ajoutent que le chef de ce détachement, le dénommé Lemnouar Khiari, dont l'âge approche les 55 ans, a été atteint par plusieurs balles tirées par ces assassins armés de kalachnikovs, au moment où il s'apprêtait à rejoindre son domicile familial situé en plein cœur de Zâatra. Sa dépouille mortelle aurait été transférée à la morgue de l'hôpital de Thénia et une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider les circons-

tances de son assassinat. Il est, toutefois, important de signaler que la région susmentionnée a été le théâtre de plusieurs attentats terroristes perpétrés, notamment, contre des élus, des gardes communaux, des GLD et des forces de sécurité en générale.

Le 1^{er} septembre 2010, deux militaires avaient trouvé la mort et une dizaine d'autres dont des civils blessés dans un attentat kamikaze perpétré contre un convoi des forces de l'armée dans la localité de Zâatra. En mars dernier, un citoyen et un élu de l'APC de Zemmouri avaient été assassinés dans une embuscade terroriste près du village Hadj-Ahmed à Legata. Au mois de juillet dernier, un autre citoyen, ex-membre des GLD, a été assassiné peu de temps avant la prière de l'icha devant la mosquée de Béni Kethir dans la commune de Legata où un attentat à la bombe artisanale a fait 2 morts et plusieurs

blessés au mois de juin dernier.

Par ailleurs, les forces de l'ANP ont passé, ce jeudi encore, au peigne fin plusieurs maquis de la wilaya de Boumerdès et ont pilonné à l'aide d'artillerie et de roquettes lancées par des hélicoptères plusieurs coins susceptibles d'abriter les hordes sanguinaires activant sous la bannière de l'ex-GSPC écumant plusieurs maquis.

Une source bien informée a précisé que les soldats de l'ANP sont parvenus à détruire plusieurs caches terroristes dans les maquis jouxtant les localités de Djerrah à Timezrit et ceux de Vouhadj dans la localité de M'Kira dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Une grotte qui servait de tunnel aux terroristes a été, également, découverte sur les hauteurs de Thâawint Tassemate à Timezrite.

T. O.

ATTAQUE TERRORISTE PRÈS DE TIZI-OUZOU

Trois patriotes périssent à Maâtkas

PAR LOUNÈS BOUGACI

La situation sécuritaire ne cesse de se dégrader dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La wilaya a enregistré son quatrième attentat en moins d'une semaine. En effet, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, aux environs de minuit, trois patriotes ont été assassinés par balles et deux citoyens ont été blessés suite à un accrochage qui a opposé les deux parties. Selon des sources concordantes, c'est aux environs de minuit que les échanges de coups de feu ont été entendus du côté du village El Vir, situé à quelques encablures du chef-lieu de la commune de Maâtkas à une vingtaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les mêmes sources précisent qu'un citoyen émigré qui rentrait en congé dans son village a reçu des menaces de la part de terroristes lui ayant exigé le versement d'une rançon. Le citoyen en question a alors appelé les patriotes de la région pour le secourir. C'est alors que les deux parties se sont retrouvées presque face à

face. Le nombre de terroristes composant le groupe armé est inconnu. Les victimes de cette attaque sont âgées de 44, 31 et 29 ans et sont toutes originaires du village El Vir. Deux personnes ont été grièvement blessées par balles lors de la même agression. Elles sont prises en charge au service des urgences médico-chirurgicales du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Cet attentat a provoqué une grande panique chez la population de la région de Maâtkas mais aussi dans les quatre coins de la wilaya Tizi-Ouzou

d'autant plus qu'il s'agit du quatrième en moins de cinq jours. Dimanche dernier, rappelle-t-on, un attentat kamikaze ayant ciblé un commissariat au centre de la ville de Tizi-Ouzou a fait 33 blessés. Avant-hier, un véhicule de la police a été attaqué à Tala Bounane faisant 2 morts et 2 blessés. La veille, un accrochage a eu lieu au chef-lieu de la commune d'Ath Aïssi au cours duquel un citoyen a été blessé.

L. B.

AZEFFOUN

Un officier de l'ANP blessé

Un capitaine de l'ANP a été blessé, jeudi dernier, suite à l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale à Azeffoun (67 km au nord-est de Tizi-Ouzou). L'officier était en train de conduire sa voiture vers la mi-journée quand la déflagration s'est produite au niveau de la sortie sud de la ville. La victime, légèrement blessée, a été soignée au niveau de l'hôpital de la même ville.

L. B.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 209 cas de noyade depuis juin

Depuis le début de la saison estivale 2011, pas moins de 209 personnes sont décédées par noyade en Algérie, indique la Direction générale de la Protection civile. Au cours de cette période, les sapeurs-pompiers ont enregistré 49 308 interventions liées au dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières du pays où 28 522 personnes ont été secourues et sauvées de noyade dans les plages surveillées alors que 18 198 autres personnes ont reçu des soins par les agents de la Protection civile. Par contre, 102 personnes sont décédées dont 56 dans les plages interdites à la baignade. Selon notre source, ces victimes de la mer, à l'exception de celles qui ont rendu l'âme dans des zones interdites à la baignade, ont péri en dehors des heures de travail des surveillances des plages. Par contre, les quelques estivants jeûneurs se plaignent de l'absence des maîtres nageurs et des sapeurs-pompiers dans certaines plages autorisées à la baignade à l'image de celle de Zéralda dans la capitale. Malgré cela, certains spécialistes estiment que cette défection n'est point fortuite. Selon leurs dires, les accidents sont susceptibles d'avoir lieu durant les grandes affluences. Ce n'est pas le cas du mois sacré de Ramadhan même si certaines plages sont occupées, durant les longues journées de jeûne, par un certain nombre de baigneurs, notamment les enfants. Chose qui est peu prise en compte par plusieurs aoûtistes. Se fiant aux précédents bilans, les responsables du secteur indiquent que tous les cas de noyade sont dus essentiellement au non-respect des conseils et orientations des services de la Protection civile, ainsi que la baignade en dehors des horaires de travail, et non pas à leur défection. Pour preuve, aucun cas de noyade n'a été enregistré durant ce mois en cours, à l'exception d'un seul qui a eu lieu la nuit dans une zone non autorisée à la baignade, disent-ils.

Ahmed Bouaraba

EDUCATION NATIONALE

Menace de grève à la rentrée scolaire

Tout porte à croire que le secteur de l'éducation nationale risque de connaître de fortes perturbations lors de la prochaine rentrée scolaire.

PAR KAMAL HAMED

En effet, le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST) et l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), les deux syndicats autonomes les plus représentatifs dans le secteur, n'écartent pas l'éventualité d'initier des mouvements de protestation à la prochaine rentrée scolaire, prévue au mois de septembre. La circulaire ministérielle numéro 667 du 14 août, relative à la gestion des œuvres sociales, signé par le secrétaire général du ministère, est à l'origine de ce branle bas de combat de ces deux syndicats. "Le ministère portera l'entière responsabilité des éventuels mouvements de protestation de la prochaine rentrée scolaire" dira d'emblée le coordinateur du Cnapest, Nouar Larbi avant d'ajouter "qu'en tant que syndicats nous n'assumerons aucune responsabilité dans le cas de mouvements de protestations anarchiques, c'est-à-dire qui ne sont pas encadrés par les



Revoilà la rentrée et avec la grogne dans le secteur de Benbouzid.

syndicats". Par ces propos Nouar Larbi, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue de l'UNPEF, Sadek Dziri, voulait sans doute dire tout haut que la circulaire ministérielle n'avait pas lieu d'être. "Nous rejetons catégoriquement les dispositions de cette circulaire car elle va morceler les fonds des travailleurs de sorte à les rendre inefficaces et sans effet par rapport à leurs besoins" a précisé le conférencier qui a lancé un appel pressant en direction du président de la République afin qu'il fasse quelque chose afin d'apaiser la tension. Cette circulaire a annoncé la dissolution de la commission nationale et des commissions de wilayas qui géraient jusque-là les œuvres sociales pour les remplacer par

des commissions au niveau de chaque établissement scolaire. Selon le Cnapest « l'émission à travers les établissements scolaires de l'argent des œuvres sociales, mettra un terme à la solidarité qui doit être la finalité même de l'existence des œuvres sociales et évacuera tout droit de regard sur la gestion antérieure communément connue et rendue célèbre par les malversations et autres dilapidations en raison de l'absence totale de transparence ». Nouar Larbi s'étonne de l'inexistence de toute possibilité de passations de consignes entre les commissions qui ont géré les œuvres sociales durant une vingtaine d'années et les comités qui seront créés au niveau des établissements scolaires. « De 1994 à aujourd'hui ce sont des milliers de milliards qui étaient gérés par le commission nationale et les commissions de wilayas, et ce sous la coupe exclusive de l'UGTA » dira encore Nouar Larbi avant de s'interroger : Où est cet argent ? Comment a-t-il été dépensé ? Prenant le relais, Sadek Dziri, le président de l'Unpef, a abondé

dans le même sens en indiquant que « nous avons interrompu nos vacances en vue de prendre à témoin l'opinion publique car nous voulons des solutions concrètes aux problèmes posés et ce pour garantir une rentrée scolaire apaisée ». Le président de l'UNPEF dira en outre que cet argent est estimé à presque 1.800 milliards de centimes, il demande l'organisation d'un referendum afin de permettre aux travailleurs du secteur de s'exprimer sur les meilleurs moyens de gérer les œuvres sociales. L'orateur a égratigné le gouvernement en indiquant que « le gouvernement qui ne sait pas répondre positivement aux préoccupations des travailleurs doit partir ». En somme les syndicalistes craignent que les œuvres sociales ne soient plus en mesure de rendre d'utiles services aux travailleurs, comme par exemple l'achat groupé de voitures, l'accomplissement du rite de la Omra, les prêts et aides au logement ou encore aux soins médicaux...

K. H.

GARANTIR LES PRODUITS DE BASE DURANT ET APRÈS L'AÏD Les directives du ministère du Commerce

Le ministère du Commerce a appelé les directeurs régionaux et de wilayas du secteur à prendre les mesures nécessaires pour garantir l'approvisionnement normal et régulier des citoyens en produits alimentaires de base pendant et après la fête de l'Aïd el-fitr.

La fête de l'Aïd el-fitr coïncidera cette année avec le week-end, d'où un congé de 4 jours durant lesquels l'activité commerciale pourrait ralentir, a déclaré à l'APS le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales et des métiers réglementés, Amara Boushaba.

Afin de garantir un approvisionnement normal et régulier des citoyens en produits de base, "notamment le pain" qui connaît habituellement des perturbations durant les fêtes en raison du manque de main-d'œuvre, le ministère a demandé à ses directeurs régionaux de coordonner leurs efforts avec toutes les parties concernées présentes sur le territoire de la wilaya et l'Union générale des commerçants et artisans algériens "pour éviter toute perturbation dans l'approvisionnement en pain", a indiqué M. Boushaba. Une opération de sensibilisation sera lancée à partir de la semaine prochaine afin que "les parties concernées puissent entamer un travail de proximité efficace".

Par ailleurs, M. Boushaba a affirmé que tous les produits alimentaires existent sur le marché en ce mois de Ramadhan qui "coïncide cette année avec le mois d'août qui se caractérise par une abondance de fruits et légumes de saison".

Concernant la tomate dont le prix a augmenté durant ce mois de jeûne, M. Boushaba a souligné que le ministère a limité la moyenne nationale à 73 DA le kg, imputant l'augmentation du prix de ce produit à la forte demande dans toutes les régions du pays.

R. N.

POUR REMPLACER LES SACS EN PLASTIQUE

Des sacs alimentaires aux boulangeries

PAR INES AMROUDE

Plus de 400.000 sacs en papier alimentaire ont été distribués depuis dimanche dernier aux grandes boulangeries du pays pour remplacer les sacs en plastique, a annoncé jeudi le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), M. Saleh Souilah.

L'opération vise à sensibiliser les fabricants et consommateurs du pain sur les dangers liés à l'utilisation des sacs en plastique et à les inciter à opter, désormais, pour ces sacs alimentaires qui "répondent plus aux normes sanitaires", a indiqué M. Souilah au cours d'une conférence de presse animée conjointement avec le directeur général de la société chargée de la fabrication

et distribution de ces sacs (Ahaggar), M. Hakim Guettaf.

La distribution des sacs alimentaires a

concerné, dans un premier temps, les grandes boulangeries d'Alger, de Blida et d'Oran à raison de 2.500 sacs par semaine et par boulangerie et sera étendue pour atteindre un maximum de professionnels à travers le territoire national, a-t-il indiqué.

La fabrication du sac alimentaire répond au besoin actuel de protection de l'environnement, a avancé M. Guettaf qui met en exergue l'argument écologique pour justifier le choix. "Quelque 49 millions de baguettes de pain sont consommées quotidiennement par les Algériens et plus de 30 millions de sacs en plastique sont utilisés d'où la nécessité de changer nos habitudes et d'opter pour des sacs écologiques et biodégradables", a-t-il soutenu.

Selon ce responsable, le pain est mieux conservé dans ces sacs alimentaires fabriqués à partir du cellulose et d'encre alimentaire. Il a assuré, dans ce contexte, que le sac

est gratuit, précisant que "ni le boulanger, ni le consommateur n'auront à payer un seul centime". "Une convention d'une durée de trois ans est signée entre l'Ahaggar et les boulangeries participant à l'opération pour garantir la gratuité du sac", a-t-il ajouté. Le coût de fabrication des sacs alimentaires et de leur distribution est "entièrement couvert" par l'opération de sponsoring, a-t-il affirmé, lançant à cet effet un appel en direction des annonceurs pour une meilleure implication.

"Le sac alimentaire est un excellent support publicitaire. Les opérateurs économiques gagneraient beaucoup à sponsoriser sa fabrication", a estimé, pour sa part, Ahmed Zaïdi, directeur de création à l'Ahaggar. La prochaine étape portera sur la distribution des sacs alimentaires aux épiceries, a-t-il encore indiqué.

I. A.

DANS LES DIFFÉRENTS MARCHÉS D'EL-OUED

Grand afflux de ressortissants tunisiens

Les marchés d'El-Oued, ville frontalière avec la Tunisie, connaissent un afflux sans précédent de Tunisiens, qui y viennent s'approvisionner en divers produits, particulièrement en articles électroménagers. Ces derniers qui transitent par le poste frontalier de Taleb-Larbi, situé à 80 km d'El-Oued, sont, en effet, attirés par les prix "abordables" pratiqués au niveau des marchés de la ville aux mille Coupoles, et qui de surcroît sont bien achalandés, rapporte l'APS.

La ville d'El-Oued renferme trois marchés principaux, en l'occurrence celui de Laâchache, spécialisé dans les effets vestimentaires, Dubaï, réputé pour les produits cosmétiques et articles et ustensiles ménagers et Libya, spécialisé dans la vente de produits électroménagers.

Les Tunisiens achètent pour satisfaire des besoins personnels des produits qu'ils ne

trouvent pas dans leur pays ou qui coûtent très chers chez eux. Mais nombreux sont également les commerçants qui viennent pour approvisionner leurs magasins. Ainsi, Abd El-Moneïm Badr Eddine, issu du gouvernement de Kebili, au Sud de la Tunisie, est venu à El-Oued, en compagnie de sa famille, pour "faire du shopping en prévision du mariage d'un proche".

La liste des achats de ce client, regroupant une panoplie de produits qu'il comptait acquérir au marché Libya, comprend, entre autres, dit-il, une robe blanche pour une jeune mariée, des articles ménagers et des ustensiles de cuisine, utilisés lors des fêtes de mariage.

Ce citoyen tunisien, visiblement satisfait de sa tournée au niveau des marchés, n'a pas manqué de noter l'abondance de produits "de qualité" à des prix "très abordables", à

l'exemple de celui de la robe blanche, qui coûte dans les marchés tunisiens, les 100 dinars tunisiens, l'équivalent de plus de 7.000 dinars algériens, et qu'il a trouvé moins cher à El-Oued.

Il a avoué également faire ses achats en Libya, mais depuis que la situation s'est dégradée en Tunisie, il préfère faire ses approvisionnements à El-Oued.

Plus de 56.000 touristes étrangers, des Tunisiens en majorité, ont transité, en 2010, par le poste frontalier de Taleb-Larbi, selon la direction locale du tourisme et de l'artisanat, qui signale que ce flux s'est poursuivi durant le 1er trimestre de l'année 2011, avec la venue de plusieurs milliers de Tunisiens à El-Oued, une destination qu'ils privilégient lors de leurs déplacements en Algérie.

L. B. et Agences

RENOUVELLEMENT DU REGISTRE DU COMMERCE

Plus de 35.500 sociétés d'import-export concernées

Le nombre de sociétés d'import-export inscrites au registre du commerce et concernées par le renouvellement du registre du commerce a atteint 35.518 à fin juin dernier, a annoncé le Centre national du registre du commerce (CNRC).

PAR INES AMROUDE

De même, 1.802 commerçants étrangers opérant dans les activités de distribution de détail sont inscrits à fin juin et sont concernés par le renouvellement de leur registre, indique le CNRC dans un communiqué, rapporte l'APS.

Les commerçants en question "disposent d'un délai de 6 mois à compter de la promulgation de l'arrêté du 29 juin 2011 du ministre du Commerce pour procéder au renouvellement de leur registre du commerce", rappelle le communiqué, ajoutant que ce délai expire à la fin décembre 2011.



Une fois ce délai passé, les registres du commerce non renouvelés "seront nuls et sans effet et leur radiation sera effectuée d'office par les services de contrôle habilités", prévient la même source. Publié dans le Journal Officiel numéro 36 du 29 juin 2011, l'arrêté ministériel portant limita-

tion de la durée de validité de l'extrait du registre du commerce pour certaines activités vise, notamment, l'importation de produits et marchandises destinés à la revente en l'état désormais fixée à deux années renouvelables.

«L'importation de matières premières,

produits et marchandises destinés à la revente en l'état» sont particulièrement visés par cet arrêté qui inclut le commerce de détail exercé par les commerçants étrangers (personnes physiques ou morales).

Les activités en question «doivent être homogènes et relever d'un seul secteur d'activité de la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce», souligne l'arrêté ministériel, qui accorde aux commerçants déjà inscrits au registre du commerce pour l'exercice des activités visées un délai de 6 mois pour se conformer à ses dispositions. Annoncée depuis le début de l'année, la réforme du registre de commerce (RC) commence à prendre forme, après le projet d'un RC électronique.

La limitation de la durée de validité du registre de commerce pour certaines activités liées aux importations est devenue ainsi effective.

En dix ans, le nombre des commerçants a plus que doublé en Algérie, passant de 697.275 en 2001 à 1.407.449 commerçants en 2010, selon les statistiques du CNRC.

Sur ce chiffre, les personnes physiques sont passées de 642.988 (2001) à 1.282.609 personnes (91,1%), alors que le nombre des personnes morales (sociétés) ont évolué de 54.287 à 124.840 sociétés (8,9%).

I. A.

RÉALISATION DE LA CITÉ FINANCIÈRE

La GEPIM relance le projet



La Société de gestion, de promotion et de réalisation immobilière (GEPIM), filiale de la Cnep-banque, vient de lancer un nouvel avis d'appel d'offres national et international restreint pour la réalisation du projet "îlot Belhaffaf", une cité financière dans la commune de Sidi M'hamed au centre d'Alger.

L'appel d'offres est destiné exclusivement aux entreprises ayant été déjà "présélectionnées" à la suite du précédent appel d'offres, lancé en juin 2010, précise la GEPIM dans un encart publicitaire.

Les entreprises, qui peuvent se présenter individuellement ou dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doivent justifier d'une "grande expérience dans la réalisation, de capacités techniques et technologiques avérées et de moyens humains et matériels nécessaires au projet", selon la même source.

Le cahier des charges restreint fixé par la GEPIM à cet effet stipule que les sou-

missionnaires justifient d'un classement d'au moins à la 7e catégorie dans la classification algérienne, ou équivalent pour les entreprises étrangères, aient réalisé durant la dernière décennie des projets d'envergure d'une surface supérieure ou égale à 70.000 m² et aient participé à au moins un des types de projets concernés.

La GEPIM, maître d'ouvrage du projet, qui accorde un délai d'un mois et demi pour le dépôt des dossiers, a fixé la date de l'ouverture des plis pour le 30 septembre prochain.

La mission des entreprises qui seront sélectionnées portera sur la réalisation d'une cité financière de 120.000 m² de surface, bâtie sur une superficie de sol de 16.200 m².

Les entreprises choisies seront également chargées d'effectuer la 2e phase de la démolition partielle de la structure existante, des travaux d'adaptation et de mise en conformité de cette structure au nouveau

projet et au règlement parasismique en vigueur en plus des grands travaux de réalisation de la nouvelle cité.

L'opération de démolition partielle de l'ancienne structure, à hauteur de 40% avait été lancée en 2010, dont les travaux d'expertise et d'étude de sol sont assurés par un Bureau d'études allemand (MW Zander).

Une enveloppe de 10 milliards de dinars avait été allouée par la CNEP-banque pour relancer ce projet, à l'arrêt depuis plusieurs années et dont la livraison était prévue durant l'année 2012. La nouvelle cité financière comptera deux tours de 17 étages, 4 bâtiments de R+6 et un parking d'une capacité de 1.000 places.

Le rez-de-chaussée sera affecté aux agences bancaires alors que le premier étage sera réservé aux activités financières telles que les assurances et les activités fiscales et parafiscales, rapporte l'APS en se fiant à la CNEP-banque.

Le même étage comportera un espace réservé à des activités commerciales restreintes aux besoins de la cité, un centre de conférence et un centre d'affaires en sus de grandes surfaces pour la restauration.

Du 2^e au 15^e étage, il est prévu des espaces de bureaux adaptables à toute activité administrative à vocation financière (sièges sociaux des grands opérateurs financiers, activités libérales liées à la fonction financière etc.) avec intégration de deux salles de conférence d'environ 300 places chacune avec annexes, selon la même source.

La GEPIM a été créée en 2003 à la faveur d'une convention entre la CNEP-banque et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) avant que ce dernier ne cède, en 2008, sa part à la CNEP, devenue, ainsi seul propriétaire du projet.

I. A.

L'ONCE EST AU-DESSUS DE 1.816 DOLLARS

L'or enregistre un sommet historique

Le prix de l'or a enregistré jeudi un nouveau record, montant pour la première fois à plus de 1.816 dollars l'once, le métal jaune profitant de son statut de valeur refuge face au fort repli des Bourses, minées par les inquiétudes sur la croissance économique mondiale.

Le cours de l'once d'or est monté à 1.816,25 dollars sur le marché au comptant, un sommet historique.

Le prix du métal jaune avait atteint 1.814,95 dollars sept jours auparavant, avant de refluer lourdement les jours suivants puis de rebondir avec vigueur cette semaine, soutenu par le regain d'inquiétude des investisseurs sur la croissance économique en Europe et aux Etats-Unis.

Le mini-sommet franco-allemand de mardi n'avait pas réussi à apaiser les esprits sur la crise des dettes en zone euro, tandis que les craintes sur la vigueur économique de la région s'accroissaient, après l'annonce mardi d'une croissance atone au deuxième trimestre (+0,2%).

Exacerbant les préoccupations des investisseurs face à des perspectives économiques moroses, les analystes de Morgan Stanley ont revu jeudi à la baisse leur prévision de croissance mondiale pour 2011 (+3,9% contre +4,2% auparavant).

R. E.

TISSEMSILT, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Réalisation et modernisation de 156 km de route

La Direction des Travaux publics (DTP) a annoncé la fin des travaux de réalisation, de modernisation et de confortement de 156 km de routes nationales, de wilaya et communales dans la wilaya de Tissemsilt.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans ce cadre, il a été réalisée une opération de modernisation de 50 km de routes nationales ainsi que le renforcement et l'aménagement de 54 km de chemins de wilaya (CW), outre la réalisation de 52 km de chemins vicinaux reliant les zones éloignées et montagneuses de la wilaya.

La Direction des travaux publics a indiqué à l'APS que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, ajoutant qu'il est également prévu de renforcer le réseau routier de la wilaya avant la fin de l'année en cours par la réception de 103 km de routes confortées et modernisées, et par la modernisation d'axes routiers ainsi que de deux ponts dans la commune de Theniet El Had et trois ouvrages d'art dans la localité de Meghila dans la commune de Layoune et Beni Chaib. Il est aussi attendu le lancement au cours de cette année de plusieurs projets routiers, notamment la réfection et la réalisation de 91 km de chemins communaux reliant les douars et la réalisation de 4 mini-ouvrages d'art dans le cadre du



désenclavement des zones rurales et le confortement de 24 km du CW 5 reliant les communes de Beni Chaib et Theniet El Had. Un projet de réalisation d'une voie d'évitement au chef-lieu de wilaya sur 4 km entre les deux routes nationales 7 et 14, sera lancé avec un échangeur pour une meilleure fluidité de la circulation dans la ville de Tissemsilt qui connaît une grande extension urbaine. Dans le cadre du programme de développement pour l'exercice 2011, le secteur des travaux publics a bénéficié de six opérations de développement nécessitant une enveloppe financière de 2,3 milliards DA, notamment la rénovation du CW 6 reliant les communes de Sidi Abed et Beni Lahcen sur 16 km et le CW 5 entre Bordj Bounaama et Sidi Slimane sur une distance de 8 km ainsi

que des actions d'entretien et d'aménagement de plusieurs chemins vicinaux qui sont dans un état de dégradation avancé. Dans la wilaya de Tissemsilt, le secteur des travaux publics a bénéficié, au titre de l'actuel programme quinquennal d'un montant de 7,741 milliards DA pour la concrétisation de onze projets, précise l'APS. Cette année, il est prévu, par ailleurs, le lancement d'une étude de réalisation d'une double voie entre Khemis Miliiana (Aïn Defla) et Tissemsilt sur 74 km reliant la wilaya à l'autoroute est-ouest. La wilaya de Tissemsilt possède un réseau routier d'une longueur totale de 1.756 km dont 218 km de routes nationales, 500 km de routes classées de wilaya et 1.038 de chemins vicinaux, conclut l'APS.

B. M.

BOUMERDES, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Lâcher de 400.000 alevins dans les barrages



Un lâcher de près de 400.000 alevins de carpes à grande bouche a été effectué récemment au niveau des barrages de la wilaya de Boumerdes, a indiqué le responsable du secteur de la pêche et des ressources halieutiques.

Ce lâcher d'alevins, issus de la nouvelle éclosion de Sétif, spécialisée dans la reproduction artificielle des poissons, a été

effectué au niveau des barrages de Bouzegza Keddara (300.000 unités), Oued Amara de Cap Djinet (50.000) et Naciria (50.000). La sélection de la carpe à grande bouche pour cette opération d'envergure a été effectuée sur la base des nombreuses caractéristiques propres à ce poisson, a expliqué le même responsable, qui a particulièrement relevé la "courte durée nécessaire pour son développement, estimée à seulement une année pour atteindre un poids de 3 à 4 kg".

Outre la forte demande dont il fait l'objet, à l'échelle nationale, ce poisson est également réputé pour le rôle de "dépollueur" des eaux des barrages pour leur

garantir l'équilibre biologique nécessaire, a souligné le responsable de la pêche.

"L'exploitation de ces barrages, dans le cadre de la pêche continentale, obéira à une autorisation qui sera délivrée à tous les jeunes qui en exprimeront le vœu, en contrepartie d'une contribution financière symbolique", a-t-il ajouté.

Selon le responsable du secteur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, cette action d'envergure, intervenant après deux opérations similaires réalisées en 2002 et 2003, vise à "l'encouragement de l'aquaculture et à l'exploitation des produits de la pêche continentale, comme une alternative d'avenir peu coûteuse pour les ressources halieutiques enregistrant un déclin ces dernières années".

Dans cette perspective, un programme a été initié en direction des agriculteurs, en vue de les associer aux efforts de développement de l'aquaculture en milieu agricole. Des aides leur sont fournies afin de procéder à des lâchers d'alevins dans leur bassins d'irrigation.

Des lâchers de près de 3.000 alevins de barbeaux ont été opérés, par des paysans, dans ce cadre, depuis la mi-juin écoulée, au moment où l'opération se poursuit toujours.

APS

TIZI-OUZOU

22 agences postales seront réhabilitées

Vingt-deux agences postales sont programmées à être réhabilitées à travers la wilaya de Tizi-Ouzou en vue de leur modernisation, selon le responsable local du secteur de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (PTIC). Sur ce nombre de structures postales programmées, six ont vu leurs travaux achevés tandis qu'une dizaine de bureaux font actuellement l'objet d'avis d'appels d'offres. Pour cette année 2011, des travaux de réaménagement et de réfection toucheront six bureaux postaux dont l'exiguïté n'est plus à même de contenir le nombre croissant des clients y affluant, et ce dans les communes d'Iflissen, Souk Lethnine, Mekira et Boumehti, ainsi qu'au village Redjaouna de Tizi-Ouzou. Parallèlement, la direction d'Algérie Poste a entrepris récemment la réouverture de six bureaux postaux fermés pour des raisons sécuritaires ou des actes de vandalisme, pour porter ainsi la couverture postale locale à un bureau pour 7.030 habitants, contre une moyenne nationale estimée à un bureau postal pour 10.500 habitants.

18 commerces fermés par la DCP

Les contrôleurs de la direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou ont relevé, durant la première décade du Ramadhan, 221 infractions, et procédé à la fermeture de 18 commerces, selon les services concernés. Les brigades du contrôle de la qualité ont effectué 265 interventions ayant permis la constatation de 96 infractions, ayant donné lieu à l'établissement de 80 procès-verbaux. Le contrôle de la qualité a donné lieu, également, à la fermeture de 18 commerces pour des causes liées, entre autres, au non respect des normes d'hygiène, défaut de registre de commerce et changement d'activités. Au titre du contrôle des pratiques commerciales, il a été effectué 186 interventions, pour 125 infractions relevées et autant de PV dressés. Parallèlement, les brigades de contrôle ont eu à saisir, durant la même période, plus de 330 kg de viandes blanches, pour défaut de certification sanitaire, ainsi que 21 unités de maïs et de biscuits périmés et mis en vente. La valeur totale des produits saisis a été estimée à 161.998,00 DA, précise la Direction du commerce.

BLIDA

3 lycées, 5 CEM et 4 écoles primaires pour la rentrée

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Blida sera renforcé en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2011-2012 par la livraison de plusieurs infrastructures au profit des trois cycles et l'ouverture d'un nombre appréciable de cantines scolaires. Trois lycées, 5 CEM et 4 écoles primaires seront disponibles à la prochaine rentrée scolaire, outre la réalisation en extension de 54 classes et l'ouverture de 6 écoles en demi pensionnat et 11 cantines scolaires, indique la Direction de l'éducation. Par ailleurs, une enveloppe de 150 millions de DA a été dégagée pour la concrétisation du programme de réhabilitation des infrastructures scolaires en état de dégradation. Cette dotation budgétaire est destinée à la rénovation de 17 écoles primaires, 10 CEM et 8 lycées dont la livraison est prévue pour le mois de septembre prochain. Dans ce contexte, le wali de Blida, inspectant récemment les différentes infrastructures du secteur de l'éducation, a insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions pour le bon déroulement de la prochaine rentrée scolaire et pour offrir aux élèves les moyens de leur réussite.

APS

SOUK-AHRAS, EQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES RÉGIONS

Electricité, gaz et requalification de routes pour les communes

Dans la wilaya frontalière de Souk-Ahras, la généralisation de l'électrification rurale, l'extension du réseau de gaz et la requalification de centaines de km de routes rurales ont permis de rétablir l'équilibre entre ses différentes régions et de relancer l'activité économique.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est dans les communes longeant la bande frontalière séparant l'Algérie de la Tunisie, en l'occurrence Heddada, Merahna, Ouled Moumène, Khedara et Sidi-Fradj que cette évolution est visible car une nouvelle dynamique est palpable à la faveur des programmes de développement du réseau d'électricité et la requalification de nombreuses routes et pistes, brisant l'isolement de plusieurs localités.

Selon l'APS, c'est durant l'année 2010 que les efforts ont été orientés vers le parachèvement du précédent programme quinquennal, portant notamment sur la réalisation de 36 km de réseau d'électrification rurale pour alimenter 156 foyers dans 13 hameaux des communes de Drea, Bir Bouhouche, Safel El-Ouiden, Taoura et Terraguelt. La Direction de l'énergie et des mines affirme que 16 km de lignes électriques pour la desserte de 756 foyers de 24 quartiers et lotissements dans une douzaine de communes ont été réalisés, où l'on estime à 96% le taux d'électrification rurale dans cette wilaya. Le programme quinquennal 2010-2014 prévoit également, en matière d'électrification rurale, le raccordement de 2.209 foyers répartis sur 194



mechtas, en plus de 1.143 foyers dans des agglomérations et lotissements urbains. A la fin de ce programme, le taux de couverture de la wilaya passera à 98%, affirme le directeur du secteur qui souligne que 69 km de lignes à moyenne tension et 238 km de lignes à basse tension seront réalisés durant cette période. Un montant global de 1,2 milliard de dinars est affecté à ces opérations appelées, selon ce même responsable, à favoriser la fixation des populations des campagnes, à améliorer les conditions de vie des citoyens et à développer les activités agricoles. La pose d'un km de ligne électrique coûte 2 millions de dinars, ce qui donne une idée sur l'importance des investissements publics consentis dans ce domaine, a indiqué le même responsable. En matière de gaz naturel, le programme quinquennal en cours prévoit également le raccordement des communes de Ouled Driss, Hanancha, Khedara, Zouabi, Aïn Zana, Ouled Moumène, Ouillen et Aïn Soltane. En 2010, le raccordement au gaz naturel a concerné un total de 1.860 foyers relevant

des communes de Khemissa, Tiffech, Oum El-Adhaïm et Safel El-Ouiden pour une enveloppe de 584 millions de dinars, rappelle l'APS. 550 autres foyers de la commune de Oued Kebrat ont été desservis récemment grâce à une opération qui a mobilisé 210 millions de dinars. L'objectif de ces actions est de stopper l'exode rural et de favoriser la fixation des populations ciblées par amélioration substantielle de leurs conditions de vie.

La période 2005-2009 a vu, d'autre part, la modernisation et le revêtement de 123 km de chemins de wilaya et de chemins communaux, permettant d'améliorer la fluidité du trafic automobile dans ces zones frontalières et de désenclaver plusieurs localités, indique, de son côté, le directeur des travaux publics qui précise que 85 km de ce linéaire se trouvent dans les communes de Ouled Moumène, Aïn Zana, Khedara, Heddada et Sidi-Fradj, conclut l'APS

B. M.

EL-BAYADH, CULTURE DU MAÏS À BRÉZINA

Début de résultat prometteur



L'expérience de culture du maïs a donné lieu à un début de résultat prometteur dans la plaine de Dayet El-Bagra, dans la commune de Brézina, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El-Bayadh.

Première du genre, cette expérience a été possible grâce au projet de concession

agricole dont a bénéficié la société des facteurs de production "SOFAPRO" et entamé en mai dernier par la culture de près de 50 ha de la plaine en maïs, selon la DSA. Les premiers résultats de cette expérience, jugée prometteuse, commencent à paraître sur l'ensemble de la surface emblavée, en attendant une production plus abondante à partir du début de septembre prochain, coïncidant avec la saison de récolte de ce produit stratégique, a indiqué le responsable du service d'organisation de la production et de soutien technique à la DSA. Le projet de concession

agricole de "Sofapro" constitue le 2e projet du genre lancé l'année dernière au niveau du périmètre de Dayet El-Bagra à Brézina, après celui de la culture, sur une vingtaine d'hectares, de la pomme de terre, couronnée lui aussi de succès. Cela a encouragé le lancement de la culture stratégique de maïs, dans le cadre d'une exploitation diversifiée de ce périmètre, selon le même responsable.

Le projet de "SOFAPRO" consacré à la culture du maïs a permis de générer 16 emplois, un nombre appelé à s'accroître avec la réalisation de tous les objectifs de cette société à travers ce projet d'investissement au périmètre de Dayet El-Bagra, de Brézina, selon la même DSA. Le périmètre de Dayet El-Bagra revêt une importance particulière dans la wilaya d'El-Bayadh, avec une surface de plus de 900 ha, sa proximité du barrage de Larouïya d'une capacité de stockage de 123 millions m³, en plus des dispositifs et mécanismes prônés par l'Etat pour l'aménagement de ce périmètre afin d'accueillir les différents projets d'investissement.

APS

CONSTANTINE

707 bacheliers inscrits à l'ENS

Pas moins de 707 bacheliers ont été acceptés et inscrits à l'Ecole normale supérieure de Constantine (ENSC) pour l'année universitaire 2011-2012, a indiqué le directeur de cette institution.

«Les nouveaux inscrits, qui ont presque tous décroché leur diplôme avec la mention "très bien", ont subi avec succès les tests d'entrée auxquels ont participé 956 candidats orientés vers l'ENS par l'école nationale supérieure d'informatique (ENSI) sur la base des moyennes obtenues au baccalauréat», a expliqué le Dr. Mohamed Reghioia.

Les 249 candidats ajournés ont été réaffectés vers d'autres facultés universitaires pour y suivre leurs études, puisque n'ayant pas satisfait aux tests leur ouvrant droit à une formation dans l'une des disciplines assurées par l'école normale, a précisé le même responsable. L'ENS de Constantine, transformée en école hors université dans la perspective d'élargissement de son champ de formation, a introduit, en juillet 2008, deux nouvelles filières : sciences exactes option maths et management, a rappelé le directeur de l'école.

Le même responsable a souligné à ce propos le rôle pédagogique et pratique de l'école qui focalise sur la formation "menu unique" puisqu'une même filière désigne ses sortants à un profil de carrière unique qui est l'enseignement secondaire, l'enseignement moyen et, tout récemment, l'enseignement primaire.

OULED RAHMOUN

Plus de 350 foyers raccordés au gaz naturel

Plus de 350 familles rurales habitant aux lieux-dits ferme Hadjadj 1 et 2, Badaoui-Boudjemâa et Ras El-Aïn, dans la commune d'Ouled Rahmoune (Constantine), vont "incessamment" profiter des bienfaits du gaz naturel, a indiqué le secrétaire général de la daïra d'El-Khroub. La mise en service d'un réseau d'alimentation en gaz naturel long de 5,1 km, desservant 116 foyers de la ferme Hadjadj 1 et 2 a déjà été effectuée, les foyers concernés devant être raccordés "dans les tout prochains jours", a précisé le même responsable.

Il en est de même pour les 150 habitants de la ferme Badaoui-Boudjemâa dont le raccordement est également "une question de jours", a indiqué, de son côté, le chef de service de l'exploitation technique de l'unité de distribution Gaz d'El-Khroub dont relève le site. M. Yacine Lattoui a toutefois relevé que des "difficultés mineures" rencontrées sur le terrain ont retardé momentanément l'achèvement du raccordement au réseau national de près d'une centaine d'autres foyers situés au lieu dit Ras El-Aïn et dont la moitié se situe dans la wilaya limitrophe d'Oum El-Bouaghi.

Ces obstacles sont en phase d'être surmontés et la mise en gaz s'effectuera "juste après les fêtes de Aïd El-Fitr", ce qui contribuera à améliorer sensiblement le taux de mise en gaz de cette commune à vocation agricole de 26.500 âmes, relevant de la daïra d'El-Khroub.

APS

LIBYE, APRÈS
DE NOUVEAUX RAIDS
DE L'OTAN

Le régime propose une trêve

De violentes explosions ont secoué Tripoli dans la nuit de jeudi à vendredi avec en bruit de fond le vombrissement incessant des avions de l'Otan, quelques heures après que régime libyen eut de nouveau proposé un cessez-le-feu. De leur côté, les rebelles ont affirmé avoir pris le contrôle de la raffinerie du port stratégique de Zawiyah près de Tripoli.

Vendredi vers 1h (0h heure française), plusieurs détonations ont été entendues dans le secteur de la résidence du colonel Kadhafi dans le centre de Tripoli, ainsi qu'à l'ouest de la capitale.

Au moment où les rebelles s'approchent de la capitale, bastion du régime, Baghdadi Mahmoudi a lancé un appel à «un cessez-le-feu immédiat» et au dialogue, tout en excluant un départ de Mouammar Kadhafi, au pouvoir depuis 42 ans. «Le moment est venu pour un cessez-le-feu immédiat», a-t-il dit, en faisant état de contacts menés par son gouvernement pour trouver une solution politique au conflit, lancé le 15 février par une contestation du régime réprimée dans le sang, qui s'est transformée en guerre civile.

Le président du Conseil national de transition (CNT), organe politique de la rébellion basé à Benghazi (est), Moustapha Abdeljalil, a en revanche rappelé que le départ de Mouammar Kadhafi était un préalable à toute discussion.

Des informations contradictoires ont circulé ces derniers jours sur la tenue à Djerba en Tunisie, et à Tunis de négociations entre représentants du régime et de l'insurrection.

Les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) ont appelé jeudi au départ du président syrien Bachar Al-Assad, alors que le Conseil de sécurité de l'Onu doit se réunir sous peu pour examiner la situation en Syrie, au lendemain de l'annonce par Damas de la fin des opérations militaires.

Dans un communiqué, le président américain Barack Obama a estimé que "le temps est venu" pour le président syrien Bachar Al-Assad de "se retirer" du pouvoir, "dans l'intérêt du peuple syrien". Il a souligné que les Etats-Unis respecteront la volonté de changement du peuple syrien.

Par ailleurs, l'administration américaine a annoncé une série de sanctions économiques : interdiction de l'importation de pétrole et de produits pétroliers de Syrie et gel de tous les avoirs que l'Etat syrien pourrait avoir dans les territoires sous sa juridiction. L'Union européenne (UE), par la voix de sa chef de diplomatie, a également appelé au départ du président Al-Assad, et fait savoir que de nouvelles sanctions contre le pouvoir en Syrie étaient en préparation. Membres de l'UE, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, se sont joints aussi aux appels réclamant le départ du chef de l'Etat syrien. Dans une déclaration commune, le président français Nicolas Sarkozy, la chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre britannique David Cameron, estiment "que le Président Assad (...) a perdu toute légitimité et ne



peut plus prétendre diriger le pays". Ce durcissement de la position des Occidentaux à l'égard du pouvoir en Syrie intervient alors que le Conseil de sécurité des Nations unies doit tenir dans la journée une réunion au cours de laquelle le haut-commissaire aux droits de l'homme de l'Onu, Navi Pillay, et la sous-secrétaire aux affaires humanitaires, Valerie Amos, rendront compte de la situation dans ce pays. Mme Pillay devrait notamment demander aux membres du Conseil que la Cour pénale internationale (CPI) lance une enquête sur "les violences meurtrières" ayant marqué le mouvement de contestation populaire en Syrie déclenché le 15 mars pour réclamer des réformes politiques et sociales. Un porte-parole du Conseil onusien des droits de l'homme, Cédric Sapey a annoncé plus tôt dans la journée que les membres du Conseil tiendront lundi une session spéciale sur la situation des droits de l'Homme en Syrie.

La demande de session spéciale du Conseil a été déposée par 24 membres, soit plus du tiers nécessaire pour convoquer les 47 membres du Conseil des droits de l'homme dont le siège est à Genève.

Le président Al-Assad a annoncé la veille la fin des opérations militaires et policières dans le pays, lancées pour combattre les "groupes armés", selon les autorités syriennes. Lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui exigeait que "toutes les opérations militaires et arrestations de masse cessent immédiatement" en Syrie, M. Al-Assad a assuré que les "opérations militaires et policières avaient cessé", a affirmé le porte-parole adjoint de

l'ONU, Farhan Haq.

M. Ban a également réitéré son appel à "une enquête indépendante sur tous les cas rapportés de meurtres et d'actes de violences" et à "un accès libre des médias" dans le pays, selon la même source.

Il s'est par ailleurs félicité de l'accord du gouvernement syrien d'accueillir une mission humanitaire de l'Onu en soulignant qu'elle devrait avoir accès à "toutes les zones touchées par les violences".

Bachar Al-Assad a pour sa part assuré qu'une telle mission "aurait accès à différents sites en Syrie".

Au cours d'une rencontre avec les membres du comité central du parti

Baas, au pouvoir depuis 1963, le chef de l'Etat syrien a souligné que les réformes introduites dans le pays émanaient de la demande du peuple syrien et non pas de pressions externes. "La Syrie restera forte, continuera de résister et ne renoncera pas à sa dignité ni à sa souveraineté", a-t-il affirmé, ajoutant que la Syrie "est visée à cause de son rôle arabe, favorable à la résistance et qui défend les droits légitimes". "Le peuple syrien a pu préserver le rôle de la Syrie et continuera de le faire quelles que soient l'ampleur des pressions", a-t-il encore dit, en soulignant "l'importance de faire participer les différentes sections de la société" aux réformes proposées.

Malgré les réformes annoncées par les autorités, les manifestations se poursuivent toujours en Syrie. Mercredi, neuf personnes ont été tuées à Homs (centre), où les services de sécurité auraient arrêté une centaine d'autres personnes.

APS

AFGHANISTAN

8 morts dans un attentat à Kaboul

Huit personnes, dont des policiers, ont été tuées et dix blessées vendredi à Kaboul lors d'une attaque, toujours en cours, contre le siège de l'agence culturelle internationale britannique, selon le ministère afghan de l'Intérieur. Un des assaillants résiste toujours, a indiqué à la presse le porte-parole du ministère Siddiq Siddiqi, alors que les tirs ont repris sur les lieux de l'attaque, après une accalmie. Plutôt, la Force de l'Otan en Afghanistan (Isaf) a annoncé un double attentat qui a ciblé le siège du British Council, l'agence britannique internationale, spécialisée dans les échanges éducatifs et les relations culturelles, dans la capitale afghane. "Il y a eu deux explosions au British Council, mais à l'heure actuelle nous sommes toujours en train de rassembler des informations", a déclaré à la presse le commandant Jason Waggoner, un porte-parole de l'Otan.

APS



Damas accuse Washington et l'Occident de vouloir «attiser la violence»

Un haut responsable du ministère syrien de l'Information a accusé jeudi le président américain Barack Obama et l'Occident de chercher à "attiser la violence" en Syrie, après l'appel de Washington et de l'Union européenne au départ "immédiat" du président Bachar al-Assad, confronté à un mouvement de contestation depuis la mi-mars.

"C'est étrange qu'au lieu d'offrir son aide (à Damas) pour appliquer son programme de réformes, Obama et le monde occidental cherchent à attiser la violence en Syrie", a déclaré Rim Haddad, directrice des relations extérieures du ministère. "Il est aussi très important de se rappeler que le choix du président de la République est une décision du peuple syrien et du peuple syrien seulement", a encore dit Mme Haddad.

APS

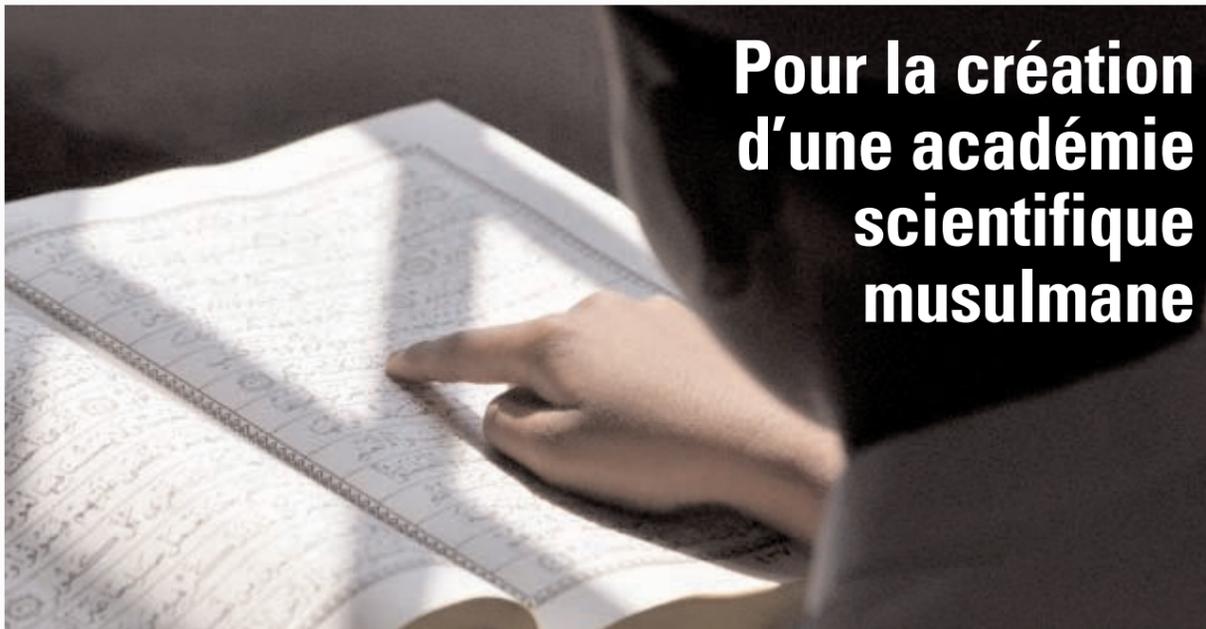


رمضان كريم

Ramadhan
karim



MIDI



**Pour la création
d'une académie
scientifique
musulmane**

Recettes du jour

Page 14

Soupe à
l'agneau
et au riz



Rôti
de veau



Riz avec
des restes
de poulet
aux
champignons



Sentence coranique

“Par le verbe aux assises immuables, Dieu rend immuable dans ce monde et dans l'autre les assises de ceux qui ont cru. Dieu égard les injustes et Dieu fait ce qu'Il veut”

(Sourate 14 Verset 27)

Pour la création d'une académie scientifique musulmane

(Suite VI)

Ibn Khaldoun a par ailleurs attiré l'attention sur la nécessité d'inaugurer l'enseignement par l'étude du Coran et d'en faire la base, en raison de son caractère sacré. De plus, l'ardeur des jeunes à apprendre le Coran risquerait de fléchir s'ils commençaient par l'étude d'autres matières qui peut-être les éloigneraient petit à petit jusqu'à les en détourner complètement.

C'est ce en quoi Ibn Khaldoun donne tort au cadî malékite Ibn Arabi : Le cadî Abu Bakr Al-Arabi, rapporte Ibn Khaldoun, soutient dans son ouvrage *Récit de voyage* une bien curieuse méthode d'enseignement. Il renverse radicalement l'ordre habituel et donne selon le système andalou à l'étude de la langue arabe et de la poésie, la priorité absolue sur toutes les autres disciplines. Dans ce système, on commence tout d'abord par étudier la poésie arabe ancienne qui contient la langue, celle en usage étant altérée, puis on passe aux mathématiques jusqu'à en maîtriser les lois, et on arrive enfin à l'étude du Coran qui s'en trouve ainsi très facilité.

Ibn Khaldoun approuve la méthode, mais souligne les difficultés de sa mise en pratique au Maghreb, les habitudes étant prises avec la première méthode, et il n'est pas si simple de s'en défaire. Nous tirerons peut-être avantage à considérer les idées ainsi énoncées par Ibn-Al-Arabi pour notre problème actuel de l'enseignement de la langue arabe et du Coran, malgré les réticences exprimées par Ibn Khaldoun, ces réticences consistent en effet, dans la transformation des habitudes dont craint Ibn Khaldoun qu'elles ne conduisent à oublier peu à peu le Coran et à en négliger l'enseignement.

Or, hormis les quelques efforts louables nous pouvons dire que nous sommes allés bien au-delà maintenant, puisque nous avons négligé et la langue arabe et le Coran. Nous ne nous écartons pas de la bonne voie, si nous songions sérieusement à faire débiter notre enseignement à l'âge de cinq ans plutôt qu'à sept.

On constate bien que les familles aisées des villes, trouvant l'âge de sept ans trop tardif, confient leurs enfants aux écoles des missions, d'apparence tellement propre. C'est peut-être un tort, car la plupart d'entre elles visent plus à désaffectionner l'Islam qu'à



inculquer la vertu ou la simple connaissance. C'est pourquoi la méthode suivante est à suggérer, à savoir commencer par enseigner la langue arabe classique (Al-Fosha) : lecture, syllabation-dictée, au moyen de chants simples, de contes d'enfants et d'histoire religieuse, comme dans le Coran.

Les Hommes de l'Éléphant, les peuples de Ad et Thamud, l'histoire de Josph, Moïse et Pharaon. Faire apprendre par cœur quelques courtes sourates du Coran. Il sera en outre recommandé pendant cette période d'inculquer aux enfants les bonnes mœurs que nous prescrit l'Islam, d'étudier quelques versets et habiths traitant de ces questions en ayant soin d'en mettre toujours le sens à la portée des enfants.

Après l'âge de huit ans, enseigner carrément la langue arabe en faisant apprendre par cœur des poèmes, sans se soucier outre mesure de leur simplicité.

Car la mémoire de l'enfant se trouve alors suffisamment réceptive et les aptitudes particulières pour la langue ne tarderont pas à apparaître.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que, plus tard, se fera sentir le besoin d'une connaissance approfondie de la langue, lorsque nos enfants auront à se spécialiser en technologie et dans différentes sciences. Ayant aimé la langue arabe dès le jeune âge et s'étant familiarisés avec elle, ils y introduiront ipso facto les concepts des matières scientifiques étudiés, et se fonderont sur elle dans l'expression et la terminologie. Autrement, ils s'en détourneront certainement, feront de l'imitation servile, demeureront esclaves de langues étrangères et perdront toute originalité. C'est là la pire des faillites.

(Suivra)

Pour qui lis-tu tes psaumes, David ?

«Et l'image d'une mauvaise parole est celle d'un mauvais arbre déraciné de terre et n'ayant aucune tache fixe»

Lors du dernier forum organisé au niveau du journal *El Moudjahid*, l'incorrigible ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, tout en ajoutant de l'eau au moulin, récidive à propos de la zakat el fitr.

Mal conseillé, ou agissant de son propre chef, Bouabdellah Ghoulamoullah va jusqu'à l'institutionnaliser, puisque non seulement il charge les imams des mosquées, de prendre leurs dispositions et commencer à la collecter, mais d'ouvrir les comptes CCP des mosquées pour ce faire.

Toute en sachant que les comptes CCP des mosquées sont gérés par les associations religieuses qui elles, dépendent des collectivités locales, le ministre n'est pas du tout gêné de créer l'amalgame.

Quant à la faisabilité de l'opération, elle est carrément fictive et imaginaire surtout lorsqu'on sait, que l'argent de zakat el fitr, ne doit aucunement transiter par un compte quelconque. Toute sa portée et sa signification religieuse, sont dans le fait, qu'elle soit remise de main en main, par l'intéressé ou son mandant. L'autre bourde de notre ministre et non des moindres, enregistrée lors de ce forum, c'est le fait de s'emporter aussi facilement et de perdre par là même occasion son sang-froid et le contrôle de soi.

En effet il a suffi d'une toute petite allusion sur le dernier ouvrage de Mohamed Benichou, pour que notre honorable ministre tombe dans le piège qui lui est tendu et verse dans l'invective et l'avanie. «Celui qui vit dans un pays musulman et qui ne respecte pas ses valeurs est comparable à une personne qui fait ses besoins publiquement...» tel est le langage tenu ; un jour de Ramadhan, par un commis de l'Etat, de surcroît ministre du culte. Notre vénéré prophète disait : «Le vrai croyant c'est celui qui sait se maîtriser au moment de la colère.»

Jugez-en !

Concernant les pratiques tolérantes et justes des musulmans, l'historien A. Miquel disait que les chrétiens ont été gouvernés par un Etat très bien géré, ce qui était quelque chose qui n'existait pas dans l'empire byzantin ou dans la souveraineté latine. Ils n'ont jamais été soumis à une oppression systématique. Au contraire, l'empire, et tout d'abord Istanbul, est devenu un refuge pour les juifs espagnols torturés. Ils n'ont jamais été forcés à accepter l'islam. John L. Esposito, professeur de religion et de politique internationale à l'Université de Georgetown, fait un commentaire similaire, affirmant que pour plusieurs populations non-musulmanes, dans les territoires byzantins et persans déjà soumises aux gouverneurs étrangers, le règne islamique a signifié un changement de gouverneurs, les nouveaux étant souvent plus souples et plus tolérants, plutôt qu'une perte de l'indépendance. Plusieurs de ces populations ont même joui d'une plus grande autonomie locale et ont souvent payé des impôts inférieurs. En ce qui concerne la religion, l'islam s'est montré plus tolérant, accordant une plus grande liberté religieuse aux juifs et aux chrétiens indigènes. Tel qu'il est ainsi clairement noté, l'histoire n'a jamais témoigné contre les musulmans «faiseurs de turpitude». Au contraire, ces derniers ont apporté la sécurité et la paix aux gens de toutes les nations, de toutes les croyances, vivant dans le grand territoire sur lequel ils ont régné. En bref, la compassion, la paix et la tolérance constituent les valeurs morales principales du Coran et l'islam vise à supprimer la turpitude de la surface de la terre. Les commandements du Coran et les pratiques des musulmans à travers l'histoire sont très clairs, et ne laissent de fait planer aucun doute.

Biographie de Ibn Rajab Al Hanbali (736 / 795 H)

Abdar-Rahman ibn Ahmad ibn Abd ar-Rahman Rajab ibn al-Hasan ibn Mohammed ibn Mas'ud, as-Salami, al-Baghdadi, ad-Dimashqi, al-Hanbali, l'Imam al-Hafiz (celui qui mémorise le hadith), al-Qari' (celui qui maîtrise la lecture du Coran), al-Muhaddith (le spécialiste dans les sciences du hadith), al-Hujja (l'argument), al-Faqih (le juriste), az-Zahid (l'ascète).

Il est né à Bagdad en l'an 736 de l'Hégire au sein d'une famille réputée pour sa science et sa piété. Son grand-père : Abu Ahmad Rajab ibn al-Hasan ibn Muhammad. Son prénom est Abd ar-Rahman ou Rajab car il est né pendant le mois de rajab et c'est ce prénom qui est attribué à l'auteur de cette épitre. Il a reçu l'enseignement d'ath-thulathiyat de l'imam Al-Bukhari et l'a transmis. Il a reçu également l'enseignement du hadith sur les imams célèbres comme Al Mu'idh ibn al-Majlah, Ibn Ghazal et bien d'autres. Il fut un savant et un grand juriste. On venait vers lui pour se faire enseigner à Bagdad en présence de son petit-fils (Ibn Rajab al Hanbali) qui, n'avait à cette époque guère plus de 5 ans. Il mourut en l'an 795 de l'Hégire. Son père est Ahmad ibn Rajab Abd ar-Rahman ibn al-Hasan ibn Muhammad ibn Mas'ud, Abu al-Abbas, as-Salami, al-Baghdadi, al-Hanbali. Il naquit et grandit à Bagdad. Il mémorisa les lectures du Coran auprès de plusieurs savants. Il étudia les sciences du hadith et initia de nombreux étudiants. Ibn Hajar al Asqalani a dit qu'il l'avait vu. Il voyagea ensuite à Damas avec ses enfants. Il apporta beaucoup aux habitants et était réputé pour être un homme de bonté et de religion. Il mourut en l'an 774 ou 775 de l'Hégire. L'auteur Al-Alimi mentionna dans ses *Tabaqat*

qu'Ibn Rajab est arrivé avec son père à Damas (venant de Bagdad) en l'an 744 de l'Hégire alors qu'il était très jeune». Il s'adonna à l'étude du hadith avec le soutien de son père. Il reçut l'enseignement (du hadith) de Mohammed ibn Isma'il ibn Ibrahim ibn al-Khazzab [1] et de Ibrahim ibn Dawoud al-Attar. Son père voyagea avec lui en Egypte où il reçut l'enseignement de Sadr ad-Din Abu al-Fath al-Maydumi et d'Abu al-Haram Mohammed ibn al-Qalansi. Il étudia également chez de nombreux rapporteurs de hadiths. Son père l'emmena également à La Mecque où il étudia le hadith chez al-Fakr 'Uthman ibn Yusuf. Il fut également le compagnon d'al-Hafiz Zayn ad-Din al-Iraqi dans la transmission du hadith, le shaykh d'Ibn Hajar al-Asqalani. Il s'attacha également aux enseignements de l'imam Ibn Qayyim al-Jawziyya jusqu'à la mort de ce dernier.

Il reçut une ijaza [2] d'Ibn Naqib et d'an-Nawawi (à ne pas confondre avec Abu Zakariyya an-Nawawi, le savant très populaire mort en 676 de l'Hégire et qui a écrit notamment *Al-arba'un an-nawawiyya* Ibn Hijji a dit d'Ibn Rajab : «Il maîtrisait la science - du hadith - et est devenu le plus savant de son siècle en matière de ilal et de turuq» (ce sont des spécificités dans la science du hadith). Ibn Hajar al-Asqalani a dit de lui : «Il reçut la science des savants les plus renommés de son temps et en tira un grand profit. Il étudia le hadith et le fiqh jusqu'à exceller dans ces sciences.» Ibn Rajab était connu pour sa ferveur, sa piété, son amour pour la retraite spirituelle son attachement à la science et à l'écriture.

Il se détachait des affaires mondaines et s'éloignait des gens de pouvoir. Il habitait dans la madrasa as-sukkariyya à al-Qasa'in. Il comptait parmi les grands imams et dévots de son temps. Ses assises étaient un rappel pour les cœurs.

Les biographies d'Ibn Rajab témoignent tous de sa ferveur, sa science, sa piété, sa prééminence dans le hadith, le fiqh et la prédication. Il était aimé des

gens et nombre de cœur se sont apaisés à son écoute. Ibn Rajab mourut en l'an 795 de l'Hégire, le quatrième jour du mois de Ramadan. Son office mortuaire fut célébré le lendemain et il fut enterré à côté de l'imam Abu al-Faraj Abd al-Wahid ibn Mohammed ash-Shirazi.

Ibn Rajab a laissé environ une trentaine d'ouvrages dont les plus grands et les plus volumineux portent sur le fiqh hanbalite comme son *Qawa'id al-Fiqhiyya* ou son ouvrage biographique sur l'école hanbalite intitulé *al-Dhayl ala tabaqat al-hanabila*, une suite de *Tabaqat AlAshab du Qadhi Abul Hussein Ibn Ya* et qui comporte des biographies de 552 savants hanbalites.

Mais environ un quart de ces biographies sont consacrés à des soufis hanbalite et à des dévots réputés pour leur spiritualité. Ceci est important à souligner dans la mesure où il montre que les traditionnistes en général et les auteurs hanbalites en particuliers n'adoptent pas une attitude figée par rapport aux dimensions spirituelle du dogme. Il suffit pour s'en convaincre de savoir que des rangs hanbalites sont sortis des hommes à la renommée spirituelle sans égale comme le grand imam de l'Islam Abdel Qader Al Jilani.

Voici quelques-uns de ses plus célèbres ouvrages : *Sharh Ilal at-Tirmidhi*, *Sharh al-arba'in an-nawawiyya* *Sharh al-Bukhari* *Jami u-l-ulum wal-hikam* *Latâif al-mârif*. Tiré du livre *La profession de Foi* aux éditions Tawhid

[1] *Muhammad Ibn Isma'il ibn Ibrahim al-Khazzab : Savant incontesté de son époque, spécialiste éminent de la science du hadith. Parmi ses élèves : Al-Iraqi, adh-Dhahabi, as-Subki, Ibn Rajab et d'autres encore. Il mourut pendant le mois de Ramadan en l'an 756 de l'hégire alors qu'il avait 87 ans.*

[2] *Ijaza : dans la science du hadith, c'est une autorisation d'un shaykh à son élève lui permettant de transmettre le hadith par voie orale ou écrite.*

Question du jour

Parmi les versets les plus mystérieux et les plus énigmatiques dans le Coran et auxquels presque tous les exégètes n'ont pas trouvé de réponses rationnelles il y a le verset qui parle de l'utilisation de cordes pour pouvoir monter au ciel. Abdallah H. (Djelfa)

Ce projet a été décrit et commenté depuis, par de nombreuses revues scientifiques les plus renommées dans le monde et a rencontré un écho favorable. Que le Coran en parle alors que l'idée-même d'une telle nouveauté n'avait pas encore effleuré l'esprit des savants ne peut guère étonner ceux qui sont convaincus de l'authenticité du Message Sacré. Le Livre Sacré évoque d'une façon extraordinairement concise l'éventuelle mise en place d'un système d'exploration spatiale, qui ne sera découvert que quatorze siècles plus tard, et dont la réalisation demandera des décennies, avant d'être effective.

Pour cette raison, quand le Coran engage les incroyables à lancer une corde vers le ciel et à traverser les espaces célestes de cette façon, l'hilarité était de règle chez les orientalistes et les adversaires de l'Islam. Il est vrai qu'ils prenaient prétexte du moindre argument pour s'élever, tant ils étaient conditionnés par des croyances puisées aux limbes de l'inconscience. Par obligation, mais aussi par réserve, les orientalistes étaient tenus de rapporter le verset en question, même dans sa prétendue stupidité.

Mais, jugeant qu'il ne déclencherait d'autres réactions, que de l'incompréhension, auprès de leurs lecteurs, ils se sont permis d'introduire plus de réalisme, selon leurs penchants et leurs goûts.

La corde qui selon le Texte Sacré devait être tendue vers le ciel, effectuée grâce à leurs soins attentionnés, une rotation sur elle-même, et pend désormais lamentablement de haut en bas. Le contraire étant jugé comme contraire aux convenances et aux lois de la gravité ! Et, du seul fait de sa présence, les auteurs se sont mis en devoir d'imaginer des scénarios abracadabrants, qui n'ont jamais été envisagés, ni mêmes suggérées par le Coran Sacré.

C'est ainsi que d'étranges comportements, comme les strangulations et les pendoisons ont commencé à fleurir, imaginés dans toute leur horreur par des orientalistes en mal de sensation.

D'autres éléments d'un décor fantasmagorique et lugubre ont plantés, pour compléter un décor macabre, alors que la scène était censée être aussi limpide qu'une eau de roche. Quoi qu'il en soit, les incroyables qui auraient recours à de tels moyens - traverser les espaces

célestes à l'aide d'une corde pour s'enfuir - le Coran évoque cette possibilité au conditionnel - ne seront pas en mesure d'affaiblir ou de porter atteinte à l'Islam, car la Volonté de Dieu, le Seigneur et le Créateur de l'univers, s'y opposera fermement. Les deux superpuissances USA et URSS, (ou ce qu'il était devenu d'appeler ainsi par les médias, à l'époque), se sont intéressées de près à cette corde grâce à laquelle les hommes pourront traverser l'espace. Qu'une telle réalisation soit effective ou non, laisse intacte la valeur des prédictions coraniques. Seule compte en définitive, la description d'un système absolument inconnu à l'époque, qui forcément devait attirer les sarcasmes, de ceux qui étaient doués plus que de raison, et qui tenaient à le démontrer.

En fin de compte, les véritables savants ont fini par admettre la faisabilité d'un tel projet, dans toute son originalité, quatorze siècles plus tard, confirmant ainsi malgré eux, que le Message Sacré, ne saurait émaner que d'un Être infiniment supérieur à tout ce que l'être humain pourrait imaginer.

M. G.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Quiz N° 14

- 1) Allah dit dans le Coran : « Je n'ai créé les Djinn et les hommes que pour qu'ils... »
 - a). Me connaissent
 - b). M'adorent
 - c). Exaltent ma grandeur
 - d). Perpétuent mon souvenir
- 2) Lequel des personnages suivants n'est pas le titre d'une sourate du Coran ?
 - a). Moussa
 - b). Maryam
 - c). Ibrahim
 - d). Houd
- 03- Le mois de Ramadhan a-t-il le statut de mois sacré ?
 - a) Oui
 - b) Non

Réponse quiz n°13 Q1 : c) Fragment Q2 : b) Vrai Q3 : d) 23 ans



رمضان كريم

Ramadhan karim



14

MIDI LIBRE

N° 1351 | Ven. 19 - Sam. 20 août 2011

Citation du jour

C'est dans le silence qui suit l'orage, et non dans celui qui le précède, qu'il faut chercher la fleur en bouton.

Proverbe indien

Bourak aux champignons



Ingrédients :
1 oignon
1 boîte de champignon
250 g d'escalope
Crème fraîche
Fromage râpé
2 œufs
Sel et poivre

Préparation :
Préparer, d'abord, la farce, faite revenir dans un peu d'huile l'oignon râpé, ajouter

les champignon, l'escalope coupé en petit dés, sel et poivre. D'autre part, préparer la crème fraîche avec 2 œufs, un peu de fromage râpé, sel et poivre, battre le tout à la fourchette. Une fois prête, remplir les barquettes d'abord avec la farce ensuite ajouter la sauce et assaisonner avec fromage râpé, mettre au four.

Crème à la vanille



Ingrédients :
50 cl de lait entier
6 œufs
1 citron non traité
2 c. à soupe de Maïzena
150 g de sucre en poudre
100 g de sucre en morceaux
1 c. à café de vanille en poudre

Préparation :
Rincer le citron, prélever le zeste. Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs, le sucre en poudre, le zeste et la vanille pour obtenir un mélange mousseux. Incorporer la Maïzena. Faire frémir le lait. Hors du feu,

le mélanger à la préparation précédente. Transvaser dans une casserole et faire cuire doucement sans cesser de mélanger avec une cuillère en bois. La crème doit napper la cuillère. Laisser refroidir à température ambiante, répartir dans des coupes et réserver 2 h au réfrigérateur. Mettre les morceaux de sucre dans une casserole avec 2 c. à soupe d'eau et laisser cuire jusqu'à obtenir un caramel. Le verser en filet sur du papier sulfurisé, laisser durcir. Au moment de servir, décorer les crèmes de morceaux de caramel.

Soupe à l'agneau et au riz

Ingrédients :
400 g de viande d'agneau coupée en dés
900 g de tomates coupées en petits morceaux
3 oignons émincés
1 gousse d'ail hachée
250 g de riz moyen rincé
1 pincée de cannelle
Cumin en poudre
Sel et poivre

Préparation :
Dans une marmite, mettre la viande avec un litre d'eau. Saler et poivrer. Laisser mijoter à feu doux pendant 45 minutes. Ajouter les tomates, les oignons, l'ail, le riz, la cannelle, le cumin et 1/2 litre d'eau et continuer la cuisson à feu doux pendant 40 minutes. Ajuster l'assaisonnement.



Rôti de veau



Ingrédients
1/4 de verre de jus de citron
Poivre noir
Sel
1 kg d'olives dénoyautées
1 kg de viande
5 gousses d'ail
2 tomates mûres
1 pincée de curcumin
1 verre d'eau
1 verre d'huile
2 c. à soupe de persil haché

Préparation :
Faire revenir dans une cocotte la viande coupée en grands morceaux avec l'huile, l'ail, les tomates coupées, le curcumin ainsi que le sel et le poivre pendant environ 1 heure à petit feu. Préparer les olives en les faisant bouillir 3 fois en changeant l'eau après chaque opération afin d'enlever l'amertume. Mélanger à la viande, couvrir avec 1 verre d'eau puis laisser cuire 1 heure à feu doux. Réduire le liquide jusqu'à l'obtention d'une sauce onctueuse.

Riz avec des restes de poulet aux champignons

Ingrédients :
375 g de riz blanc cuit
1 noix de beurre
2 escalopes de poulet coupées en dés (sans la peau)
Sel
2 œufs battus en omelette
75 g de champignons
Persil haché

Préparation :
Dans une grande poêle, faire fondre le beurre sur feu moyen. Y faire dorer le poulet assaisonné à souhait. Mettre de côté. Dans la même poêle, brouiller les œufs. Une fois que les œufs sont cuits, ajouter le riz et le faire dorer tout en remuant continuellement. Ajouter le poulet, les champignons, le persil et servir



APPEL A PROJETS

A l'occasion de la célébration par l'Algérie du cinquantenaire du recouvrement de son indépendance (1962-2012), le ministère de la Culture lance un appel à projets de création d'œuvres théâtrales, destiné aux théâtres, associations culturelles et coopératives de production théâtrale, détentrices d'un agrément.

I- Cet appel concerne les projets de production dans les catégories suivantes :

- Pièces théâtrales (plus de 60 minutes)
- Monologues (plus de 50 minutes)
- Opérettes/comédies musicales (plus de 60 minutes)

Les textes des pièces doivent être notamment consacrés à la résistance populaire, à la guerre de libération nationale et à l'impact de l'indépendance sur le développement du pays. II- Les porteurs de projets intéressés sont invités à déposer leur dossier de participation à l'adresse suivante, avant le 30 Novembre 2011, date limite de réception des projets :

Ministère de la culture, Direction du développement et de la promotion des arts,

Plateau des Anassers - Kouba. Alger.

III- Le dossier de participation doit être obligatoirement présenté par une coopérative de théâtre ou une association culturelle de droit algérien et comprendre les documents suivants, en dix (10) exemplaires :

- 1/ une note d'intention ;
- 2/ un synopsis du projet ;
- 3/ une continuité dialoguée détaillée avec au moins 70% des dialogues en langue nationale (arabe et/ou tamazight) ;
- 4/ un document attestant l'originalité de l'œuvre et/ou de l'acquisition des droits d'adaptation du texte ;
- 5/ un curriculum vitae du metteur en scène ;
- 6/ une fiche technique et artistique
- 7/ un devis estimatif ;
- 8/ un plan de travail ;
- 9/ une copie légalisée du registre de commerce contenant le code d'activité pour les coopératives ;
- 10/ une copie légalisée d'identifiant fiscal ;
- 11/ un certificat d'existence et un certificat de mise à jour ;
- 12/ un relevé d'identité bancaire de la société (RIB).

IV- Les projets agréés par la commission d'étude et d'évaluation seront éligibles au financement par le ministère de la Culture dans les conditions précises édictées par la convention-type élaborée à cet effet.

EVOCATION, SADEK EL-BEDJAOUI

Le Cheikh de plusieurs générations

Il eut comme principaux élèves : Youcef Abdjaoui, Abdelwahab Abdjawi, El-Ghazi, Djamel Allam, Mohamed Raïs, M'hamed Redouane, Kamel Stambouli... Il fut ainsi le cheikh incontestable de plusieurs générations. Il a légué au patrimoine musical algérien une richesse inestimable de poésies dans les différents dérivés de la musique andalouse.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Sadek Bouyahia, plus connu sous le nom de Sadek El-Bedjaoui, est né le 17/12/1907 au quartier de Bab Ellouz (Bédjaia). Il tire son enseignement littéraire et religieux à travers l'école coranique de Sidi El-Betrouni, dont les enseignants étaient : Cheikh Larbi Makhchich, Cheikh Belabbas et Cheikh El-Hadi Zerrouki, en parallèle avec son enseignement à l'école primaire. Son initiation musicale se fait sentir en 1928 grâce à ses maîtres Cheikh Mahmoud Ahaddad ou Belhaddad, Boualem Bouzouzou, Si El-Hachemi et Si Aâllaoua Mahindad (ces maîtres étaient en possession de «KNANES» d'El-Aalami, Ben Msayeb, Ben-Triqui Ezzengli et des genres musicaux pratiqués à Béjaïa), qui lui ont enseigné principalement quelques morceaux dans le chant madih, melhoun, hawzi, aârubi et des nqlabate... Mais c'est à Alger que le maître a pris possession de la «noubas», d'ailleurs, on dit que c'est grâce à lui que cette dernière s'est retrouvée à Béjaïa... Cheikh Sadek El-Bedjaoui, dont la voix n'est plus à présenter, demeure l'un des facteurs communs que partagent Tlemcen et Béjaïa...

Ses talents d'artiste furent découverts par le mandoliniste Marcel Lebratti (connu sous le nom Sassi Brati) et le pianiste Moïs Ammar, venus animer une soirée familiale à Béjaïa. Sadek El-Bejaoui fut encouragé et incité à les rejoindre à Alger pour renforcer son apprentissage et son répertoire. Avant son départ pour Alger en 1932, Sadek El-Bedjaoui jouait déjà de la



guitare et de la kouitra. Il côtoya ainsi Laho Serour et Mkhiléf Bouchaâra et principalement Cheikh Mahieddine Lekhal, et rejoint alors l'association El-Mossilia en 1933 et devient très proche de Cheikh Lekhal au point de l'accompagner à Blida chaque dimanche quand il se déplaçait afin de dispenser des cours à l'association El Widadia, qui comptait comme élèves, à l'époque, Cheikhs : Dahmane et Larbi Benachour, Hadj Medjbeur, Hadj El Mahfoud, Mohamed Benguergoura, Med El Mahdi, dit Quezzouh...

En 1934, lors d'un séjour à Tlemcen, Sadek El-Bedjaoui rencontra Cheikh Larbi Ben Sari et sa carrière prend alors une autre saveur puisque fut pour lui l'occasion de s'acquérir d'un répertoire hawzi plus dense, mais aussi d'adopter un coup d'arche spécial, inspiré par celui de Cheikh Larbi au violon alto. A Tlemcen, il côtoya également Cheikh Omar Bekhchi et son élève Abdelkrim Dali. À Oran, il fit connaissance avec Saoud l'Oranais dans son café, et au même endroit, Maâllem Zouzou Guennoune et Ibiho Bensaïd, qui a également influencé la personnalité musicale de Sadek El-Bejaoui.

En 1936, il rentra à Béjaïa, doté d'un certain bagage musical, et beaucoup de volonté à faire épanouir la vie culturelle et

musicale à Béjaïa. Il devint directeur de Radio Béjaïa en 1942 et crée alors plusieurs associations : «Ennadi» en 1945, «Chabab El Fenni» en 1947, «Chabiba» et «El Inchirah»... qui furent dissoutes par l'administration coloniale, à part «Chabab El Fenni», qui participa en 1938 au Festival à Fès, où il fut décoré par le Sultan du Maroc, et ce fut pour lui l'occasion de rencontrer certains maîtres marocains tels : El-Brihi et son élève Abdelkrim Raïs, ainsi que Moulay Ahmed Loukili.

Dès 1948, il fut animateur et Chef d'Orchestre de la Radio Bougie et ce, jusqu'en 1954 (déclenchement de notre révolution).

En mai 1949, lors du Festival de Musique arabo-andalouse en Tunisie, il fut décoré par le Bey de Tunis du «Nichan El Iftikhar».

Après l'indépendance, il dirigea «l'Orchestre du Conservatoire de Béjaïa», qu'il a créé le 26 mars 1963 et ce, jusqu'à 1986. Il eut comme principaux élèves : Youcef Abdjaoui, Abdelwahab Abdjawi, El Ghazi, Djamel Allam, Mohamed Raïs, M'hamed Rédouane, Kamel Stambouli, M'hamed Schbaiyem... Il a laissé plusieurs noubas enregistrées à Radio Alger, ainsi que quelques Nqlabate, Nsrafate et Qsayed dans le hawzi et le r'hawi.

Après la mort de Cheikh Sadek le 05 janvier 1995, l'orchestre du conservatoire municipal de Béjaïa prit le nom de Ahabb Cheikh Sadek El-Bejaoui.

Si Cheikh Sadek El-Bedjaoui est un brillant interprète doté d'une voix puissante et mélodieuse, il est aussi un compositeur et parolier ; il a laissé plusieurs poésies dans les différents dérivés de la musique andalouse ; de son corpus, on peut citer :

- Dans le Djed : *Ya Smaâ Leklam, Sellou Aâla Ennabi Sid Lessiyed, Medh Sidi Essoufi, Medh Sidi M'hamed Mokrane...*

- Dans le Hezl : *El Hawa Ouel Houb, Win Ahli Win, Ya Qed El Mesrar, Mehla Del Aâchiya...*

- Autres : *Wahrane, Ana Dziri, Ksentina Tewsél Ya Hmem, Hada El Aâm, Ya Qelbi Esmâ, Ya Elli T'hab Temlek, Ah Ya Khti, Tlemcen Ya El Bahia* (Dialogue entre les deux cités séculaires Tlemcen et Béjaïa...)

K. H.

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE TISSEMSILT

Fonds documentaire de 45.000 ouvrages

La bibliothèque publique de Tissemsilt s'est doté récemment d'un fonds documentaire composé de 45.000 nouveaux ouvrages, a-t-on appris samedi du directeur de wilaya de la culture. M. Mohamed Dahel a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un don alloué par le ministère de la Culture afin d'encourager la lecture et élever le niveau du lectorat.

Ce quota sera réparti entre les bibliothèques relevant de la bibliothèque publique du chef-lieu de wilaya et celles implantées dans les communes de Beni Lahcen, Sidi Abed, Ouled Bessam, Khemisti, Layoune et Ammari.

Ces ouvrages concernent différentes spécialités dont l'informatique, l'éducation religieuse, la culture générale, la philosophie, les sciences humaines, les arts et les langues, ainsi que des livres conçus en braille destinés aux non voyants. La direction de la culture prévoit le lance-



ment, à la fin de l'année, d'une opération d'acquisition d'un quota d'ouvrages afin de renforcer les bibliothèques nouvellement opérationnelles au niveau des communes de Sidi Abed, Maacem, Khemisti et Ouled Bessam en plus des salles de lecture réalisées dans le cadre du fonds com-

mun des collectivités locales.

Par ailleurs, M. Dahel a souligné que le secteur de la culture dans cette wilaya bénéficiera, avant la fin de l'année, d'une bibliothèque itinérante qui sillonnera les différentes localités de la wilaya pour encourager la lecture en milieu juvénile et rapprocher le livre du public.

La direction concernée a programmé également l'organisation en 2012 de plusieurs expositions sur le livre à la maison de la culture Mouloud Kacem Nait Belkacem et à la bibliothèque publique de Tissemsilt ainsi qu'une exposition sur le livre universitaire au centre universitaire du chef-lieu de wilaya. La wilaya de Tissemsilt compte actuellement 10 bibliothèques communales, 17 salles de lecture et une bibliothèque publique au chef-lieu de wilaya disposant, à elle seule, de 50.000 ouvrages.

APS

RAMADHAN À LA BASSE CASBAH

Effluves d'hier et d'aujourd'hui à l'ombre des apprentis-cuisiniers

Durant le Ramadhan, les affaires battent leur plein dans la Basse Casbah, la vieille médina d'Alger : petits et grands débrouillards rivalisent d'ingéniosité pour gagner de l'argent, même en s'aventurant sur les sentiers délicats de la gastronomie maghrébine pour satisfaire les palais des uns et les bourses des autres.

Debout devant une longue table en bois sur laquelle les ingrédients pour la confection des "bourek" ou les "brik", différents de ceux cuisinés en Tunisie, sont bien mis en évidence devant les potentiels acheteurs, des jeunes squat-

tent en fait la rue Bouzrina (ex-rue de la Lyre) pour faire marcher leur "business".

Au brouhaha du marché des fruits et légumes tout proche de la rue de Chartres, des véhicules avec leurs gaz d'échappement qui empruntent cette rue commerçante pour aller vers la place des Martyrs, s'ajoutent les odeurs bien agressives des fritures de "bourek".

Différent de ceux confectionnés "à la maison", les traditionnels "bourek" faits avec de la viande hachée, des oignons et des œufs brouillés, le "bourek" proposé dans les ruelles humides de la Basse Casbah est fait à partir de bouillie de pomme de terre, de coriandre, de coudes d'oignons, le tout mis dans une feuille de "brik", achetée par paquets à l'épicerie du coin. L'odeur de friture est forte dans ces ruelles, jouxtant les grands magasins de vêtements, les bazars et autres dépôts d'articles de bonneterie et de confection, qui ont depuis longtemps fait la fortune de leur propriétaires de ce côté-ci de la vieille médina d'Alger. "C'est ça Ramadhan à La Casbah, c'est cette ambiance et cet affairisme qui font également son charme, son odeur", laisse tomber Ahmed, en passant près d'une des tables où quelques clients attendent d'être servis. La rue, grouillante de monde, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes venus faire des emplettes, des affaires ou tout simplement flâner en zigzagant entre les camelots qui ont conquis "le trottoir", relie le marché de la Lyre à la place des Martyrs, mais, surtout, est perpendiculaire de "la place des Juifs" (Djamaa Lihoud), où toutes sortes de négoce bat son plein.

Les rois du système "D"

Vêtements "made in", bibelots, fruits et légumes, plantes médicinales, et les commerces typiques du ramadhan, comme ces vendeurs de "kalb ellouz" (à base de semoule), de citrons bien juteux ou les cuisiniers en herbe qui passent leur journée à faire des "bourek".

Dans les ruelles de la Basse Casbah, celles qui donnent sur les grands boulevards de la place des martyrs, ou vers la rue



Larbi ben M'hidi en passant par le marché de la "Lyre", tout se vend et s'achète : or, devises, vêtements, et, avec le mois de Ramadhan, les fast-food façon Kasbaoui, les "boureks" au thon.

Mais, la Basse Casbah se meurt. Ruelles défoncées, envahies par les ordures, trottoirs dégoulinant d'humidité et moisissure happent le regard du visiteur. Ici, les murs de certains immeubles ont plus de cent ans d'âge. Ils remontent "à l'époque du tramway des années 20", raconte un natif de la vieille médina.

"Difficile d'imaginer cette effervescence qui s'empare de la Basse Casbah à chaque ramadhan, depuis que la ville existe", ajoute-t-il, non sans rappeler qu'à "l'époque, les ruelles au moins étaient propres. Aujourd'hui, la Médina tombe en ruines, des pans entiers se désagrègent, et ce qui fait le plus de mal, ce sont ces débris qui jonchent les trottoirs, qui ont pris possession de ce quartier dans l'indifférence". L'affairisme légendaire des "natifs" de la Casbah, qui occupent chaque pan de mur ou de rue pour monter un "business", comme dresser une table et vendre des Jean's, des cigarettes de contrebande, ou

faire du "cooking" à ciel ouvert en s'attaquant à la panse des jeûneurs, "perd cependant aujourd'hui sa saveur avec les débris qui s'amoncellent à chaque coin de rue, donnant une image repoussante" de ce quartier, estime pour sa part un Algérois, qui vient parfois tutoyer ses origines à l'ombre de Sidi M'hamed Cherif.

"La Casbah se meurt, elle perd inexorablement son âme", affirme Zinedine, charpentier et menuisier de son état. Dans son vieux atelier où officiait dans les années 50 son père, il parle de sa Casbah avec dépit. Aujourd'hui, La Casbah, la Haute (vers Bab Ejdid) comme la Basse (vers la place des Martyrs), tombe en ruines : ruelles défoncées, douérites tombant en ruine, gravats s'amoncelant comme des monticules.

Et, surtout, un gros problème d'hygiène qui gangrène cette médina, naguère fière de ses fontaines d'eau fraîche, comme celle de Sidi M'hamed Cherif, toujours fonctionnelle après des réclamations des riverains, ou de ses échoppes dont l'activité faisait la prospérité de ses habitants et irriguaient l'économie de cette médina.

APS

DEN-DEN DE BECHAR

La tradition se perd

L'absence ces dernières années du Den-Den, un tambourineur chargé de réveiller les habitants de Bechar à l'heure du s'hour (précédant la reprise du jeûne), est ressentie par plusieurs Becharis comme une perte de l'une de leurs traditions populaires liée au mois de Ramadhan.

Le den-den, était, il n'y a pas si longtemps de cela, omniprésent pour annoncer, à l'aide de son tambourin, le repas du s'hour véhiculant ainsi une tradition qui remonte à des siècles et qui était pratiquée jusqu'au début des années 90, pour se voir disparaître au grand dam des habitants de cette wilaya. C'est dans les quartiers populaires de Debdeba et de l'ancien ksar de Béchar que den-den avait ses lieux de prédilection, de par son ancrage traditionnel parmi les populations de ces quartiers à l'origine de la ville. En guise de remerciement pour l'effort accompli durant le mois de Ramadhan, des cadeaux et autres offrandes étaient présentés au den-den par les habitants, et ce à l'occasion des cérémonies religieuses de Leilat El Qadr (27 du mois de Ramadhan). La disparition de cette tradition est due essentiellement à l'émergence de moyens modernes d'information sur les horaires d'El-Iftar (rupture du jeûne) et du s'hour, de même qu'au désintéressement des nouvelles générations à ce type de coutume, estime un sociologue de l'université de Bechar. Cependant, les autres pratiques et traditions liées à la solidarité, notamment la restauration, par des particuliers, de personnes de passage et des voyageurs, restent de vigueur à travers la région, où inviter un étranger à la ville à partager le repas d'El-Iftar est une coutume normale chez la majorité des habitants, qui considèrent ce geste comme un dévouement aux valeurs de l'Islam durant ce mois sacré de piété et d'entraide.

APS

CONSTANTINE

La «doubara» de Biskra inonde les marchés

Profitant des envies irrésistibles des jeûneurs, de nombreux commerçants des places marchandes constantinoises se sont improvisés vendeurs de "doubara Biskria", un plat à base de pois chiches et de fèves, piquant et "sur-épicé".

Certains vendeurs ne possédant même pas de locaux pour cette activité, se contentent de deux tables sur lesquelles ils étalent les ingrédients alléchants destinés à agrémenter ce plat qui a dépassé depuis longtemps les limites de sa contrée d'origine.

Les marmites de pois chiche et de fèves reposent côte à côte sur un réchaud qui les maintient chauds, tandis que sur les deux tables, sont agencés en rangées les multiples récipients contenant tomates râpées,

piments et poivrons coupés en fins morceaux, cumin, curcuma, safran, coriandre, feuilles de laurier, huile d'olive et harissa dont le mélange savant permet de relever le goût de ce mets populaire.

Lorsqu'il sert un client, le vendeur fait le tour avec sa louche de l'ensemble des récipients pour assaisonner le plat à servir à ses clients, si nombreux en fin d'après-midi qu'ils doivent attendre leur tour dans de longues files d'attente.

Rencontré devant l'étal d'un de ces vendeurs de doubara, en plein cœur de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, Amine (33 ans) affirme ne "plus pouvoir se passer, durant le mois de jeûne, de ce plat" depuis qu'il l'a découvert à Biskra où il effectuait son service national. Un de ces "cuisiniers"

improvisés, travaillant avec ses deux enfants, affirme pour sa part que préparer la doubara durant le ramadhan est, pour lui, "un hobby plus qu'une activité". "Je prends beaucoup de plaisir à faire mijoter ce mets particulièrement prisé durant le jeûne", assure-t-il, affirmant "tremper pendant plus des 12 heures les pois chiches et les fèves sèches avant de les faire cuire dans beaucoup d'eau salée et bien épicée".

Les effluves alléchants dégagés par les épices composant la doubara envahissent les lieux et il suffit pour les adeptes de ce plat piquant de se laisser guider par leur odorat pour retrouver leur vendeur habituel au centre-ville de Ali Mendjeli... ou ailleurs à Constantine.

APS

La princesse Victoria de Suède est enceinte

La princesse Victoria de Suède, 34 ans, est enceinte ! Un peu plus d'un an après son mariage le 19 juin 2010, avec le roturier Daniel Westling - devenu un prince exemplaire et adulé - presque autant de rumeurs impatientes, la fille du roi Carl XVI Gustaf et de la reine Silvia fera d'eux des grands-parents comblés en mars 2012. La princesse Victoria et le prince Daniel, futurs reine et roi déjà responsables d'un sérieux regain de popularité de la monarchie dans leur pays grâce à leur union idéale et leurs actions de terrain plébiscitées, ravissent enfin leurs futurs sujets avec cette annonce, faite officiellement ce mercredi 17 août 2011 par le service de presse du palais royal. "La princesse héritière est enceinte et l'enfant doit naître en mars. Toute la famille royale est heureuse et la princesse va bien", a déclaré un porte-parole du palais royal. Le couple doit désormais s'attendre à recevoir les félicitations de ses compatriotes et s'atteler à préparer au palais Haga la chambre du bébé, attendu avant le printemps. On guette l'apparition du "baby bump" et les parades vestimentaires de l'élégante princesse Victoria. Une heureuse nouvelle propre à éclipser les scandales qui ont récemment entaché la couronne, du passé sulfureux d'un roi controversé que la majorité des sujets aimeraient voir abdiquer au profit de sa fille à la polémique du passé présumé collaborationniste du père de la reine avec le régime nazi (allégations infirmées par une enquête commanditée par la reine Silvia, dont les conclusions sont contestées).



1911 On a volé la "la Joconde"



Le tableau le plus célèbre du monde, Mona Lisa, peint par Léonard de Vinci au début du XVIème siècle, a disparu de la grande galerie du Louvre où il était exposé depuis 1804. Guillaume Apollinaire, dont l'un des amis a volé une statuette au Louvre, sera inculpé. Après deux ans de recherches, la Joconde sera finalement retrouvée à Florence : le voleur, un peintre en bâtiment du nom de Vincenzo Perugia, sera arrêté en tentant de revendre le tableau à un antiquaire.

1955 Première traversée du lac Memphrémagog à la nage



Un mois après la tentative infructueuse de Lorenzo Lamontagne, le Magogois Billy Connor devient le premier athlète à traverser le lac Memphrémagog à la nage. Connor réussit l'exploit en 18 heures et 35 minutes. En juillet 1955, Jacques Amyot est le premier homme à traverser le lac Saint-Jean. Puis, en juillet et août 1955, Lamontagne et Connor font leur tentative au Memphrémagog, un lac d'une longueur approximative de 26 miles. Après Connor, personne ne réussira à traverser le Memphrémagog jusqu'à ce qu'une grande compétition internationale soit mise sur pied à cet endroit, en 1979. Le premier vainqueur de cette nouvelle épreuve d'endurance sera l'Argentin Claudio Plitt.

1959 L'archipel d'Hawaï, 50e état américain

L'archipel polynésien d'Hawaï devient au terme d'un référendum le 50e Etat des Etats-Unis. Ces îles, découvertes par l'explorateur anglais James Cook en 1778, ont été annexées par les Américains en 1898. Elles joueront un rôle essentiel de la défense américaine dans le Pacifique durant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, l'Etat d'Hawaï compte 1,2 million d'habitants (et 5 millions de touristes) contre 600.000 en 1959.

1961 Libération de Jomo Kenyatta



Le chef du mouvement indépendantiste du Kenya, Jomo Kenyatta, est libéré par les Britanniques après avoir passé 8 ans en prison. En 1963, le Kenya deviendra indépendant dans le cadre du Commonwealth et Jomo Kenyatta sera nommé Premier ministre. Il deviendra président de la République en 1964 et sera constamment réélu jusqu'à sa mort en 1978.

1971 George Jackson est tué en prison.

George Jackson, né le 23 septembre 1941, était un militant noir américain. Il devient en prison membre du "Black Panther Party", parti politique afro-américain marxiste-léniniste. Il était l'un des Soledad Brothers. La publication de ses lettres a accru sa renommée. Le 21 août 1971, trois jours avant de passer en jugement, Jackson fut tué dans la cour de la prison de San Quentin au cours de ce que les autorités ont décrit comme une tentative d'évasion. Cette version précise que Jackson avait en sa possession un pistolet automatique 9 mm qui aurait été volé dans la prison par le procureur Stephen Bingham. Selon des détenus, témoins de l'événement, Jackson ne possédait pas d'arme et ne planifiait aucune évasion. La version officielle accuse Jackson d'avoir participé à une émeute plus tôt dans la journée, impliquant 2 douzaines de détenus au cours de laquelle 3 gardiens et 2 détenus auraient été torturés et tués.

1983 Assassinat de Benigno Simeon Aquino

Benigno « Ninoy » Simeon Aquino Jr. (27 novembre 1932) fut un leader de l'opposition pendant la présidence de Ferdinand Marcos aux Philippines. Il fut emprisonné au début de la loi martiale en 1972 et partit ensuite en exil aux États-Unis en 1980. Même en exil, il demeura un des leaders de l'opposition contre Marcos. Il retourna aux Philippines en août 1983, mais il fut assassiné dès son arrivée à l'aéroport de Manille. Sa femme Corazon Aquino devint le centre de l'opposition contre le régime et devint présidente après la chute de Marcos en 1986.

1986 Les gaz toxiques du lac volcanique Nyos tuent 1.746 personnes

Le 21 août 1986, dans la soirée, le lac Nyos, au nord-ouest du Cameroun a libéré environ un km³ de gaz carbonique provoquant la mort de 1.746 personnes ainsi que de nombreux animaux. Selon la thèse communément admise pour expliquer cette éruption atypique, le gaz carbonique, d'origine mantellique, serait progressivement stocké dans les eaux profondes du lac et s'en échapperait sous l'effet d'un "renversement" du lac, provoqué par un séisme ou un glissement de terrain. Le processus d'ex-solution s'est amorcé et s'est développé dans l'ensemble des eaux du lac par une réaction en chaîne. Une explosion gazeuse a projeté dans les airs une colonne d'eau à une hauteur dépassant 80 m. L'énorme quantité de gaz carbonique libéré a ensuite coulé dans les vallées avoisinantes en asphyxiant toute forme de vie jusqu'à 30 km du lac. Le mystère mit 2 ans à être résolu, entretemps, la découverte de ces hommes et animaux morts sans blessures apparentes fit les beaux jours de la presse durant plusieurs mois.

LE CARNET DU MIDI

1904 LA MACHINE DU SWING

William "Count" Basie né ce jour dans le New Jersey était un pianiste, organiste et chef d'orchestre de jazz. Son orchestre s'inscrit dans la tradition de Kansas City, ville-berceau du Middle Jazz orchestral. Il était surnommé la machine à swing. Son big band représente, avec celui de Duke Ellington, la quintessence du jazz classique dont il a porté la bonne parole pendant 50 ans dans le monde entier. Il a abordé tous les registres, du blues aux succès de Broadway en passant par les grands standards, toujours avec la même ferveur sincère. C'est sa mère pianiste qui donne au tout jeune William ses premières leçons de piano. Après avoir travaillé à Harlem dans le club Leroy's fréquenté par les musiciens rompus à toutes les batailles (battles) et concours de piano qui soient, Basie retrouve Fats Waller joueur d'orgue au Lincoln theater et apprend de lui les rudiments de l'instrument. En 1928 à Tulsa, il découvre les Blue Devils un orchestre de renom, créé et dirigé par le contrebassiste Walter Page avec Jimmy Rushing comme chanteur. A Kansas City quelques mois plus tard, il rejoint le groupe et c'est à cette époque qu'il prit le surnom de Count. A l'exception des années 50, où Basie a fait quelques tournées avec une petite formation, il continua à être chef d'orchestre pour son groupe jusqu'à sa mort en 1984.



1940 DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Patrice Laffont est passionné de théâtre il joue dans plusieurs pièces et films dans les années 60. Il collabore à l'écriture de chansons. Journaliste sur Europe 1, il est repéré par le producteur Armand Jammot qui lui fait faire ses débuts à la télévision au début des années 70. Il présente Des chiffres et des lettres pendant 17 ans de 1972 à 1989. La carrière de Patrice Laffont atteint son apogée dans les années 90 : il est alors le maître de Fort Boyard de 1990 à 1999 et l'animateur du jeu quotidien Pyramide. Après l'échec du Juste Euro et l'abandon définitif de Pyramide en juillet 2003, Patrice Laffont se fait plus rare sur le petit écran. Animateur de jeux télévisés et de divertissements et comédien, Patrice Laffont est également grand amateur de pétanque et de poker.



1947 UN PASSIONNÉ D'HISTOIRE

Frédéric Mitterrand, né ce jour à Paris, est une personnalité du milieu culturel et audiovisuel et un homme politique français. Tour à tour exploitant de cinéma, animateur-producteur de télévision, chroniqueur et écrivain, réalisateur de documentaires et de films, directeur de l'Académie de France à Rome, il est nommé le 23 juin 2009 ministre de la Culture et de la Communication. Il est, par son père, le neveu de François Mitterrand, ancien président de la République française, et de Jacques Mitterrand, général français. A 12 ans, il apparaît à l'écran, sous le nom de Frédéric Robert, dans le film Fortunat. Remercié par la première chaîne privatisée, il va à Antenne 2 en 1988 jusqu'en 1994. Sa voix nasale et nonchalante deviennent célèbres. Recevant un 7 d'or du meilleur animateur pour Du côté de chez Fred. En 2008 le président de la République Nicolas Sarkozy nomme Frédéric Mitterrand à la direction de l'Académie de France à Rome. Fasciné par le général de Gaulle et contraint à une nécessaire solidarité familiale il est longtemps politiquement inclassable, séduit par la personnalité de Bernard Tapie, il adhère au Mouvement des radicaux de gauche en 1993, il soutient Jacques Chirac à la présidence de la République en 1995 et ne prend pas position lors de l'élection présidentielle de 2007.



1986 L'ECLAIR

Usain St. Leo Bolt né ce jour est un athlète jamaïcain, spécialiste du sprint, détenteur de trois records du monde : Ses records du 100 et du 200 m ont été établis aux Championnats du monde de Berlin respectivement le 16 août 2009 et le 20 août 2009, alors que celui du relais date des Jeux Olympiques de Pékin le 22 août 2008. C'est lors de ces mêmes Jeux que Bolt avait établi les deux précédents records du 100 m et du 200 m. A Pékin, il est devenu le premier athlète masculin à gagner ces trois épreuves aux cours des mêmes Jeux Olympiques depuis Carl Lewis en 1984. Il commence à pratiquer l'athlétisme à l'école primaire alors qu'il s'intéresse plutôt au cricket et au football. Ce n'est que lors de sa troisième année au lycée en 2001 qu'il remporte sa première médaille en terminant deuxième des championnats nationaux lycéens sur 200 m. Il n'a alors que 14 ans. Le Jamaïcain passe professionnel en 2004. Entraîné désormais par Fitz Coleman, il remporte en avril le 200 mètres des Jeux de la Carifta à Hamilton (Bermudes). Le 8 mars, à Spanish Town, courant la distance pour la deuxième fois de sa carrière seulement, il établit le temps de 10 s 03. Le 3 mai, il améliore considérablement son record personnel. Bolt a plusieurs fois évoqué l'idée de se reconverter dans le football une fois sa carrière en athlétisme achevée. Sa participation aux courses de 400 mètres a été aussi plusieurs fois envisagée afin de réussir un triplé inédit 100 m, 200 m et 400 m lors de grands championnats et aller encore plus loin dans la dimension historique de la performance après laquelle Bolt court. A cet égard, le saut en longueur est parfois cité comme une autre discipline envisageable dans laquelle Bolt pourrait concourir. Bolt demeure un compétiteur capable de se concentrer et de répondre présent lors des grands rendez-vous. C'est un athlète fairplay qui, sait féliciter son adversaire quand il est meilleur que lui.



MAL DE DOS

La hernie discale

Le "mal du siècle", une expression commune pour désigner le mal de dos. La hernie discale en est l'une des causes. Cette affection des disques intervertébraux se caractérise le plus souvent par une lombalgie ou une sciatique. Symptômes, diagnostic et traitements, Doctissimo fait un tour d'horizon de la hernie discale.

Souvent à l'origine de douleurs lombaires, accompagnées ou non de sciatique, la hernie discale serait responsable de 2 % des maux de dos. Le coupable : un disque intervertébral fissuré. Le point sur cette affection, des symptômes aux traitements.

Une déformation du disque intervertébral en cause

La hernie discale est une maladie liée au déplacement d'un des disques intervertébraux. Notre colonne vertébrale est constituée de 24 vertèbres dont 7 cervicales, 12 dorsales et 5 lombaires. Entre chacune d'entre elles : un disque intervertébral, sorte de coussin amortisseur. Ce disque est composé de deux éléments : un noyau central (nucleus) entouré d'un anneau fibreux (annulus) qui attache les deux vertèbres l'une à l'autre.

Si l'anneau se fissure, la substance du noyau fait saillie à l'extérieur de la colonne vertébrale. C'est ce qu'on appelle une hernie discale. Ce débordement du disque intervertébral peut alors provoquer la compression d'une racine nerveuse ou de la moelle épinière.

La hernie discale concerne plus fréquemment les hommes que les femmes. Elle survient généralement entre 35 et 55 ans suite au surmenage, au soulèvement d'une charge lourde ou encore après une torsion brusque du



tronc. La grossesse et le surpoids sont aussi des facteurs de risque. Des prédispositions génétiques sont souvent à l'origine des cas précoces, dès l'âge de 20 ans.

Des symptômes au diagnostic

Les manifestations de la hernie discale sont très variables d'un patient à l'autre. Parfois asymptomatique, elle se caractérise le plus souvent par des douleurs aiguës. Celles-ci sont souvent concentrées dans le bas du dos, car 95 % des hernies discales sont situées au niveau des vertèbres lombaires. Les symptômes classiques sont donc un mal de dos ou lombalgie. La colonne vertébrale est alors

très douloureuse.

Si le disque comprime la racine nerveuse, on parle de névralgie sciatique. Notons que 85 % des sciaticques résultent d'une hernie discale. Les douleurs s'étendent alors à la fesse, la cuisse et la jambe, avec une sensation de fourmillement et parfois une paralysie. Dans les cas plus sévères, c'est la moelle épinière qui est touchée, provoquant ainsi une paralysie des membres ou des sphincters anal et urinaire. Il faut dans ce cas consulter un médecin de toute urgence. Le patient consulte généralement son médecin lorsque les douleurs dorsales s'intensifient. Elles constituent d'ailleurs la première cause de consultation des centres anti-douleur. Lors de la visite, le médecin interroge le patient sur la fréquence,

l'intensité et la localisation des douleurs. L'examen clinique est ensuite complété par une radiographie du rachis suffisante pour poser le diagnostic. Mais si le médecin doute, il peut proposer un scanner ou une IRM, qui permettront de visualiser la hernie.

Les voies thérapeutiques

Les hernies discales sont plus ou moins sévères et les douleurs varient en fonction des patients. Il existe donc quatre approches possibles :

- Le traitement médicamenteux, à base d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), d'antalgiques ou de myorelaxants (décontractants musculaires). Prescrits sur de courtes durées et accompagnés d'un repos, ces traitements suffisent dans la plupart des cas pour supprimer les douleurs. La hernie peut persister malgré l'absence de douleurs ou bien disparaître toute seule ;

- L'infiltration locale d'anti-inflammatoires (corticoïdes) est proposée en cas d'échec au traitement médical. Elle peut être renouvelée deux à trois fois en fonction des patients ;

- La nucléolyse ou chimionucléolyse consiste à détruire le noyau du disque intervertébral par injection d'une enzyme extraite du fruit de la papaye (chymopapaïne ou chymodiactine). Ce traitement est efficace dans 90 % des cas ;

- L'opération chirurgicale est pratiquée en urgence suite à une paralysie des membres ou des sphincters anal et urinaire, et lorsque aucun des traitements précédents ne répond. Seules 5 à 10 % des hernies nécessitent ce type d'intervention.

Quel que soit le traitement choisi, il est souvent accompagné de séances de rééducation chez le kinésithérapeute. Ce, afin d'éviter les récurrences et permettre d'assouplir et de muscler le dos.

La hernie discale disparaît d'elle-même dans 50 % des cas et les traitements non chirurgicaux permettent la guérison dans 80 % des cas. Mais la meilleure solution reste la prévention, prenez donc soin de votre dos et préférez les sports non traumatiques tel que la marche rapide, le cyclisme et la natation.

LA SCIATIQUE

Une maladie héréditaire ?

La sciatique est sans aucun doute la plus commune et la plus connue des douleurs vertébrales. Le moindre mouvement se transforme en calvaire pour celui ou celle qui en est victime : une décharge violente irradie le long de la jambe pouvant même atteindre les orteils. Pour la première fois, des scientifiques ont trouvé une origine génétique à cette pathologie. Selon les premiers résultats de cette étude, les personnes porteuses de cette mutation génétique auraient trois fois plus de risque de contracter cette maladie. L'usure des disques intervertébraux entraîne une altération du nerf sciatique dont les souffrances diffusent vers la jambe.

La sciatique : une douleur infernale !

En plein déménagement, vous soulevez un carton plus lourd que prévu et tout-à-coup, une décharge électrique vous paralyse la jambe. La douleur semble partir de la fesse, puis gagne la cuisse, la jambe et enfin le pied. Enfin, une raideur de la colonne peut empêcher la victime de se pencher en avant. Parfois, la souffrance ne dépasse pas le genou et le facteur déclenchant de la crise n'est pas toujours identifiable. La douleur est augmentée par les efforts, la toux ou l'éternement. Les pressions et forces de flexion culminent dans le bas de la colonne vertébrale. Ainsi, les nerfs les plus souvent touchés sont ceux de la cinquième racine lombaire et de la première racine sacrée. Ils forment le nerf sciatique qui descend le long de la jambe jusqu'au pied. C'est cette atteinte du nerf sciatique qui est à l'origine de ces douleurs infernales.

Cette douleur suit un trajet bien déterminé selon que c'est la cinquième racine lombaire ou la première racine sacrée

qui est irritée : Lombosciatique L5 : la douleur lombaire se prolonge sur la face externe de la cuisse et de la jambe, croise le dos du pied et gagne le gros orteil ;

Lombosciatique S1 : la douleur lombaire se prolonge sur la fesse, la face postérieure de la cuisse et de la jambe, et passant par la plante du pied, atteint le cinquième orteil.

La Finlande semble être le seul pays où la fréquence de la maladie a été étudiée à l'échelle nationale. Selon cette enquête réalisée sur 8 000 personnes, la sciatique toucherait 5,1 % des hommes et 3,7 % des femmes. Des études américaines ont attesté d'une proportion de la douleur sciatique (ou sciatalgies) qui concerne entre 1% et 40 % de la population adulte. Les problèmes dorsaux sont ainsi un problème de santé significatif de nos sociétés occidentales.

La génétique tombe sur le dos de la sciatique

La survenue de la sciatique est généralement associée à des facteurs environnementaux ou comportementaux : soulèvement de charge inapproprié, stress postural, obésité, tabagisme, détresse psychologique, etc. Mais de plus récentes études avaient déjà relié ces maladies des disques intervertébraux à des susceptibilités familiales. La découverte des chercheurs américains et finlandais2va dans ce sens. Elle fait suite à une précédente étude3qui avait permis la découverte d'une variation génétique présente chez 4 % des patients atteints de sciatique. Cette mutation est estimée avoir une action destructrice vis-à-vis d'une protéine constitutive des disques intervertébraux, le collagène IX.

Afin de confirmer cette découverte, des échantillons

sanguins ont été collectés chez 171 finlandais souffrant de sciatique et sur 321 personnes exemptes de cette maladie. Résultats : une mutation génétique est présente chez 12,2 % des individus du groupe de malades contre seulement 4,7 % des individus du groupe témoin, révélant ainsi une différence statistiquement significative. De plus, les chercheurs ajoutent qu'aucun des patients du groupe témoin n'ayant subi d'examen radiologique ou clinique, il est possible que certains d'entre eux soient atteints de sciatique asymptomatique...

Inné et acquis renvoyés dos à dos

Dans un éditorial accompagnant cette découverte, le Pr. Joan Marini conclut que de plus amples études sur les facteurs de risques et leurs mécanismes, l'interaction entre des composantes génétiques et environnementales sont nécessaires. Elles seront essentielles à une prévention et un traitement rationnel des douleurs sciatiques. Actuellement, les douleurs lombaires sont soignées grâce à des antalgiques : anti-inflammatoires et décontractants ou des antalgiques de classe III (morphine et dérivés de l'opium). En appoint, des infiltrations de corticoïdes peuvent être prescrites. Le repos salvateur, ancienne valeur sûre, est actuellement l'objet de débat : une certaine liberté de mouvements pourrait faciliter la reprise des activités.

En cas d'échec des traitements médicamenteux ou en situation d'urgence (paralysie des membres inférieurs), le traitement chirurgical peut être envisagé. Enfin, une rééducation post-opératoire suivra la phase de traitement. Cette étape est essentielle à la guérison, elle devra être progressive et mesurée.

CAF- A MOINS D'1 SEMAINE DU DÉPLACEMENT AU CONGO

La JS Kabylie ne rassure pas...

La JS Kabylie, qui habituellement représente dignement les couleurs nationales aux différents rendez-vous continentaux, est réduite cette fois-ci au rôle du Petit Poucet dans un groupe où toutes les équipes sont pourtant loin d'être des foudres de guerre.

PAR MOURAD SALHI

En effet, les trois premiers matches disputés en Coupe de la Confédération africaine (CAF), ont bel et bien confirmé les difficultés de cette formation sur tous les plans. Sans chercher à accuser quiconque, le bilan de la première phase de cette joute continentale ne rassure pas.

Au moment où tout le monde parle d'un tirage au sort clément, les Canaris n'arrivent même pas à rivaliser avec des équipes inconnues sur la scène footballistique continentale. La formation kabyle a perdu 9 points dont 6 à domicile, un



constat qui ne rassure personne. La saturation et le manque de préparation ne peuvent, à eux seuls, justifier ces mauvais résultats dont 2 à domicile face à des équipes qualifiées de justes moyennes. La cascade de blessures, les suspendus, les non qualifiés auxquels s'ajoute également le nombre de licences perdu pendant l'intersaison, sont d'autres paramètres qui n'ont fait que compliquer la mission du club phare de la Kabylie. Le nouvel entraîneur des Jaune et Vert qui n'a jamais eu son effectif au complet lors des trois premiers matches, se réjouira cette fois-ci du retour de plusieurs éléments clés de l'équipe à l'image de Saâd Tadjer et du capitaine Ali Rial suspendus, Remache, Lamhane, El Orfi ainsi que Hezil. Pour le déplacement au Congo prévu mercredi prochain, le coach kabyle même si cette compétition n'est pas une priorité pour lui, tentera de gagner ce rendez-vous pour mettre fin à

cette inefficacité qui guette l'équipe depuis un certain temps. Avec le retour de Tadjer, Hezil et Nessakh, Moussa Saïb n'aura pas beaucoup de difficultés pour composer son onze d'entrée en commençant d'abord par la charnière défensive qui a éprouvé beaucoup de difficultés ces derniers temps. En trois matches seulement l'équipe a encaissé 5 buts dont 4 à domicile. Le technicien

kabyle doit revoir ses cartes, le duo Assami-Camara n'étant pas vraiment convainquant. Lors du prochain match prévu le 27 août prochain, Moussa Sain doit bien penser notamment à ce compartiment qui est devenu une passoire surtout avec la blessure de Issaad Belkalem et le départ de Coulibaly. Pour que la défense retrouve sa solidité, le premier responsable de cette équipe doit trouver une nouvelle formule. Tout comme la défense, la charnière offensive reste le maillon faible de cette équipe. Ni Boulemdais ni Hanifi n'ont fait quelque chose jusqu'à maintenant. Pour le championnat les choses sont claires, l'ancien Auxerrois misera beaucoup sur les services de Nabil Hemani qui marque une dizaine de buts chaque saison. En attendant le début de la compétition national, prévu le 8 septembre prochain, un grand chantier attend le nouvel entraîneur, Moussa Saïb. M. S.

ELIMINATOIRES JO-2012

L'Egypte accueillera le tournoi final

Le tournoi final de football pour le compte des éliminatoires des Jeux Olympiques de Londres 2012 (Zone Afrique), prévu entre le 26 novembre et le 10 décembre, "aura lieu en Egypte", a indiqué, jeudi, le directeur sportif de la fédération égyptienne de football, Iheb Salah, au site Yallakora. "Nous avons reçu mercredi une correspondance de la part de la Fédération internationale de football (Fifa), par laquelle elle nous a choisis pour organiser le tournoi final des éliminatoires des Jeux Olympiques 2012", a-t-il déclaré. "La Fifa a tranché en notre faveur après avoir examiné notre dossier de candidature qui était accompagné de garanties sécuritaires et techniques quant au déroulement de l'avènement dans de très bonnes conditions", a-t-il ajouté. 3 pays, l'Algérie, l'Egypte et l'Afrique du Sud, avaient déposé leurs candidatures pour accueillir le tournoi final auquel sont qualifiés 8 nations. Les équipes participantes (Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Maroc, Nigeria, Sénégal) seront réparties en deux groupes. Le premier de chaque poule se qualifiera directement aux JO de Londres. Les seconds, eux, joueront un match barrage pour déterminer le troisième qualifié de la zone Afrique. Le perdant dans ce match disputera un autre barrage contre une sélection de la zone Asie, avec comme enjeu le dernier ticket qualificatif aux JO.

MOHAMED NADJI :

«Il faudra se méfier du MC Alger»

L'attaquant-vedette de la formation d'Al Ahly du Caire, Mohamed Nadji (Gedo), s'attend à ce que son équipe jouera à Alger "son plus difficile match dans la phase de poules de la ligue des champions africaine", a-t-il déclaré vendredi au journal officiel du club cairote. La formation phare de la capitale égyptienne croîsera le fer avec le MC Alger (Ligue 1 algérienne), le 28 août au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poule de la ligue des champions africaine. "Même si on est conscient de la difficulté de la tâche qui nous attend, on est prêt pour relever le défi, d'autant qu'une victoire sur les terres algériennes sera synonyme d'un grand pas vers la qualification au dernier carré de l'épreuve", a-t-il ajouté. L'international égyptien estime par ailleurs, que les résultats enregistrés par le club algérois "ne reflètent pas réellement ses capacités". "Le MCA est une bonne équipe qui dispose d'excellents joueurs dans son effectif, même si jusque là, les résultats lui ont fait défaut. Il faudra donc de méfier des Algériens qui chercheront certainement à nous battre, ne serait ce que pour l'honneur", a-t-il ajouté. Pour rappel, Al Ahly occupe la troisième place du groupe B avec 4 points, à une longueur du duo de tête, le WA Casablanca et l'ES Tunis. Le MCA lui, est dernier avec 1 seul point au compte.

MOHAMED BARAKAT FORFAIT

L'attaquant international égyptien d'Al Ahly du Caire, Mohamed Barakat, a déclaré forfait pour le match face au MC Alger, prévu le 28 août au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 4e journée (groupe B) de la phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique, a indiqué vendredi le site AhlyNews. Barakat qui a dû faire l'impasse sur le match aller, disputé le 12 août dernier au Caire (2-0), ne pourra pas être prêt pour le rendez-vous d'Alger en raison d'une blessure à l'avant-bras qui a nécessité le port d'un plâtre, précise la même source, citant un responsable du staff médical. Par ailleurs, Ahmed Chawki, Ahmed Esaid, et Rami Rabia, sont opérationnels face au représentant algérien, et pourront prendre part à cette rencontre. Pour ce qui est du gardien de but, Mahmoud Abou Saud, blessé à la main, il devra observer un repos d'une semaine pour pouvoir revenir à la compétition. La délégation du Ahly du Caire est attendue à Alger le 26 août et sera conduite par le membre du conseil d'administration Khaled Mortaga. A l'issue de la 3e journée, le Wydad de Casablanca et l'Espérance de Tunis partagent le fauteuil de leader avec 5 pts, suivis par le Ahly (4 pts) et le MC Alger (1 pt).

SELON SON AGENT

Amir Sayoud traverserait une mauvaise passe sur le plan psychologique



L'international olympique algérien, Amir Sayoud, traverse "une période très difficile sur le plan psychologique", a affirmé mercredi son agent, Mohamed Mansour, sur la chaîne de télévision égyptienne "Modern Sport". L'ambiguïté qui entoure l'avenir du joueur avec son club égyptien, Al Ahly, a fini par avoir raison de son moral, a expliqué la même source. "Sayoud ne veut plus rester à Al Ahly. Il avait par le passé repoussé plusieurs offres car il avait des ambitions dans ce club, mais il s'est retrouvé marginalisé, ce qui le pousse aujourd'hui à réclamer son départ", a-t-il ajouté. Le jeune joueur algérien (21 ans) est décidé à changer d'air pour avoir l'occasion de jouer plus souvent, après s'être rendu compte qu'il est en train de perdre son temps au sein du club de la capitale égyptienne, selon son agent. Mohamed Mansour souhaite ainsi que les dirigeants d'Al Ahly consentent à délivrer à son poulain sa lettre de libération, car "il n'a plus le moral pour poursuivre l'aventure avec son équipe actuelle", a-t-il expliqué. Pour sa part, le président de la section football d'Al Ahly, Sayed Abdelhafid, a déclaré au site de son club Al Ahly news "qu'aucune offre officielle n'est parvenue à la direction d'Al Ahly, durant l'actuel mercato estival" de la part de clubs locaux ou étrangers à propos de Sayoud.

ENGAGEMENT DES CLUBS ET D'ENREGISTREMENT DES JOUEURS

Le délai prolongé au 25 août

Le délai d'engagement des clubs et d'enregistrement des licences de joueurs initialement fixé au 18 août 2011, a été prolongé au 25 du même mois (16h), a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (Faf). "Ce nouveau délai permettra aux clubs retardataires de procéder dans les meilleures conditions à la finalisation de leurs dossiers d'engagement et d'enregistrement de joueurs", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site internet. D'autre part, la chambre de résolution des litiges de la Faf a annoncé que les joueurs Saïdi Mohamed, Benamokrane Toufik, Dali Mohamed Brahim et Amrane Mounir sont autorisés à être enregistrés dans le club de leur choix pour la saison 2011/2012, suite à "la régularisation de leur situation financière avec leurs anciens clubs employeurs".

SELON LE DIRECTEUR SPORTIF DE BARI

Bari ne cédera Ghezal que contre une offre satisfaisante

Le club de Bari, relégué en Serie B italienne (2e division), ne cédera son attaquant international algérien Abdelkader Ghezal que contre une offre "satisfaisante", a affirmé le directeur sportif de la formation des "Pouilles", Guido Angelozzi. "Le joueur a une cote importante et nous ne le céderons que si on reçoit une offre satisfaisante", a déclaré Guido Angelozzi, cité par la presse locale spécialisée.

Cette déclaration intervient en réaction à l'information rapportée mercredi par la presse italienne, selon laquelle Abdelkader Ghezal intéresserait Catane (Serie A) en cas d'échec de la direction du club sicilien à racheter le contrat du joueur argentin, Gonzalo Bergessio, qui jouait la saison dernière à titre de prêt à Catane.

La presse avait expliqué dernièrement l'intention de Bari de céder son joueur par les "désaccords continus" entre Ghezal et l'entraîneur Vincenzo Torrente, ainsi que la volonté de l'attaquant algérien de jouer en Serie A. La direction de Bari exigerait la



somme de 3 millions d'euros pour libérer Ghezal, qui serait également pisté par les Italiens de Cesena, les Français de Nice et les Russes du CSKA Moscou.

Mots Fléchés N°612

retour à la vertu décommander	coins de flamme bâtiments	éclos retendra	rectal	sans contrainte shoot de rugbyman	véhicules urbains demande de fonds	bénu vitrine
très peu fréquentes réserves de vin			plante de buisson vendra			prénom de Capone bourde
bordure allure			fermer musique d'Alouette	organe de fleur traet du jour		
linge de toilette enfin installée		lieu de mouillage assemblant		pilote paris de huriste		malgré
			fentes punirent			
enlever	vielle vache malleable		malade platine réduit		neige dure salle buccale	inutile
mot d'accord finer ferme ment		début de gamme palmer à huile		solution néfale		article contracté qui a eu un défilé
taquinerez	transmis sur écran souffles		bien faits habitant de Normandie		page des titres antique poète	
orquelles ouïes				grave défaut fin de font		compteur
				entrepas brillant des mers		appareil d'entraînement
temps de vacances amer- tumes		étain du chimiste allac le Béton	annonce des vieilles surfaces		paix sondage	
		housses d'oreiller terrains	sommet escarpé pronom masculin		principe spirituel	
vues sur les pentes	écoulera c'est le cobalt			bassin de plongeur préposition		
					lança ses sabots	
idlots			voies de campagne			

SUDOKU	N°612	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 611
		N°612	

	4	9	5		6		8	
		7	8		2	3		4
		2					6	
		3		7	4			
	5	4	6			8	1	
					8			3
	6	8		3		1		
4			2		1	7	9	
								8

9	1	5	6	4	8	3	2	7
6	3	2	5	7	9	4	8	1
7	8	4	1	2	3	5	6	9
4	5	8	9	3	1	2	7	6
1	7	3	8	6	2	9	4	5
2	9	6	4	5	7	8	1	3
8	6	7	2	9	5	1	3	4
5	4	1	3	8	6	7	9	2
3	2	9	7	1	4	6	5	8

• G • S • O • U • R • G • A
DECOMMANDERONS
• M • A • N • I • E • R • E • E • S • N • O • E
VIVANTE • MITEUX
• S • I • T • E • N • O • I • S • E • R • U
ESSEULES • TIARE
• E • T • R • I • E • F • E • N • D • I •
EMET • VIRE • TITI
• E • O • R • I • G • A • N • S • P • U • R
INTRODUIT • PERE
• T • R • E • M • I • E • E • C • R • U • E •
U • S • A • A • T • U • S • E • S • E
• M • E • N • E • U • R • S • T • E • M • M
BLANC • T • I • S • S • E • O • B
• A • S • E • R • I • N • E • E • A • N • E
ARME • O • L • E • R • A • G • O • T
• M • E • R • I • T • E • R • A • B • E • T • A
COURSE • A • N • S • E • O • N
• I • L • E • S • V • I • G • I • L • A • N • T
B • E • E • U • K • A • S • E • S • M • I • E
• S • E • C • O • S • S • E • R • I • E • S

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Aâla Athar El-Qadam El-hamadjiya
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Sayadou El-Alghase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat
18h45 : Maouid Maa Qanouna
19h30 : Saad El -Gat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : serie Dr House
22h45 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé



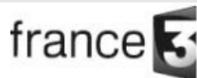
06:00 Zoé Kézako : Mégatroc
06:15 Zoé Kézako :
06:30 Tfo
10:15 Météo
10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
11:55 L'affiche du jour
11:58 Météo
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Face à la mer
12:56 Météo
12:57 Trafic info
13:00 Journal
13:15 Du côté de chez vous
13:19 F1 à la Une : Grand Prix
13:55 Grand Prix de Turquie
16:10 Dr House : Insomnies
17:00 Dr House
17:55 Londres, police judiciaire : Pas de preuve, pas de crime
18:50 Sept à huit
19:50 Du clic à la réalité

19:52 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts
22:20 Les Experts
23:10 Dans la ligne de mire
01:35 L'actualité du cinéma
01:40 Le club de l'économie
02:15 Le blog politique
02:35 Reportages
03:10 Orchestre national
04:15 Musique



06:10 Ben et Thomas
06:30 Ben et Thomas
07:00 Thé ou café
08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 Judaïca
09:30 Chrétiens orientaux
10:00 Présence protestante
10:15 Kaïros
10:45 Messe
11:40 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:15 Vivement dimanche
16:25 Grands nature
17:30 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche
19:50 L'agenda du week-end
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Quatre étoiles
22:10 Et si on changeait le monde
22:15 Faites entrer l'accusé
23:40 Journal de la nuit
23:50 Météo
23:55 Histoires courtes
23:56 Lundi matin

00:10 Soleil bas
00:20 Les miettes
00:55 Vivement dimanche
01:50 13h15, le samedi
02:25 Thé ou café
03:15 A bord de l'express côtier
03:40 24 heures d'info
03:55 Météo
04:00 Badjaos ou les gitans de la mer
04:20 Stade 2
05:30 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:35 Bunny Tonic
08:36 Tom et Jerry
11:20 Côté cuisine : L'aubergine
11:45 Expression directe : PCF
11:55 Le 12/13
11:58 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:20 Louis la Brocante
14:55 Keno
14:58 Le geste parfait
15:00 En course sur France 3
15:20 L'homme au complet mar-ron
17:00 Chabada : Spéciale 70's
17:55 Questions pour un super champion
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:10 Une histoire épique
22:13 Météo
22:15 Soir 3
22:45 Tout le sport
22:55 Le 10 mai 1981 de

François Mitterrand
23:55 Le pouvoir et la séduction
01:30 Cinéma de minuit
01:31 Je donnerais un million
02:45 Soir 3
03:15 Santé, sécurité
04:45 Les matinales



06:00 M6 Music
07:00 Absolument stars
09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:05 Drop Dead Diva
15:00 Drop Dead Diva
15:50 Drop Dead Diva
17:20 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive
00:15 100 % foot
01:30 Météo
01:35 Zim and Co
03:00 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Karajan dirige la "Symphonie n° 5" de Beethoven
19:55 Karajan dirige la "Marche hongroise" de Berlioz
20:00 Karambolage
20:10 Konstantin Grecic
20:39 Thema
20:40 Chère Martha
22:25 Nourritures terrestres
23:55 One Shot Not
00:50 L'âge de l'amour
02:25 La route des diamants
04:05 Luksus 17 ans est délaissé par ses clients



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Le zapping
09:20 2012, portraits
09:45 Les dessous de table
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 Le zapping
15:30 Les 4 jours de Dunkerque
17:00 The Big Bêtisier
17:50 Les constructeurs
18:45 Les constructeurs
19:40 Les constructeurs
20:40 The Postman
23:50 Direct poker
01:00 Les constructeurs
01:50 Les constructeurs
02:40 Les constructeurs
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:59 Disney Break
10:00 Les sorciers
10:25 Shake it up !
10:50 Shake it up !
11:20 Hannah Montana
11:50 Hannah Montana
12:15 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:35 American Dad
14:00 Sanctuary
14:50 Sanctuary
15:45 Warehouse 13
16:35 Warehouse 13
17:45 Tellement vrai
19:30 Friends
20:00 Friends
20:35 xXx 2 : The Next Level
22:30 Starship Troopers 3
20:20 Tellement people
02:00 Poker
03:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

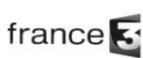


Les Experts

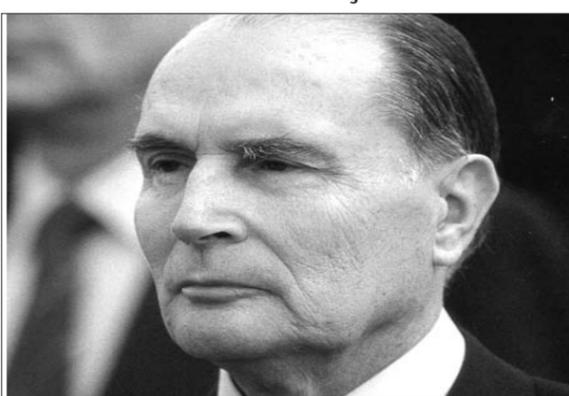


Réalisateur: Alec Smight. Avec: Laurence Fishburne (Dr. Raymond Langston), Marg Helgenberger (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Eric Szmanda (Greg Sanders), Robert David Hall (Docteur Al Robbins).

Un élève du lycée que fréquente la fille de Catherine Willows est retrouvé mort dans une galerie du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la ville, non loin de l'établissement, le soir de la répétition générale du spectacle «Cabaret». La victime a la réputation d'être un raciste invétéré. L'autopsie révèle que le jeune homme avait vécu une vie de violence. L'enquête met à jour un lien étonnamment.



Le 10 mai 1981 de François Mitterrand



Réalisateur: Jean-Claude Deniau.
Ce documentaire revisite, heure par heure, la journée du 10 mai 1981, qui ouvre le septennat de François Mitterrand, premier et dernier président socialiste, à ce jour, de la Ve République. Il donne la parole aux acteurs du moment, (Valéry Giscard d'Estaing y détaille pour la première fois sa journée de vaincu) et ouvre des archives inconnues. Qui sait que ce soir-là, pendant que le «peuple de gauche» fêtait la victoire de François Mitterrand à la Bastille, certains se partageaient déjà les bureaux du Palais de l'Élysée sur les nappes en papier de la brasserie Lipp ?



Zone interdite



Jalousie, harcèlement : quand l'amour vire à l'obsession
Présentateur : Mélissa Theuriat.

Quand l'amour se nourrit de fantasmes ou tourne à l'obsession, il peut transformer la vie de la personne aimée en véritable enfer. Persécution, érotomanie, refus de la séparation, que faire quand la relation devient malsaine, effrayante pour celui qui la subit et dévorante pour celui qui la ressent ? Jusqu'où peut-on aller par «amour» ? L'infidélité, première cause de divorce en France, peut aussi mener à tous les excès. Souvent cachée, c'est un secret qui fait mal lorsqu'il est découvert. Peut-on rester fidèle toute une vie à la même personne ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Plus nous prenons de décisions, moins elles sont bonnes

Nous avons une capacité psychologique limitée à faire des choix et prendre des décisions, explique le New York Times magazine dans une grande enquête intitulée «Decision fatigue» (Fatigué de décider).

Elle révèle un aspect méconnu du cerveau humain qui explique comment un chef de gouvernement, un dirigeant d'entreprise, un général mais aussi nous tous dans notre vie quotidienne prenons parfois des décisions totalement aberrantes ou sommes tout simplement incapables d'en prendre une.

Le *New York Times* cite de nombreux exemples parmi lesquels celui d'un juge qui est systématiquement plus compréhensif et plus à l'écoute le matin qu'en fin de journée et ne rend pas les mêmes verdicts face aux mêmes cas sans en avoir conscience.

Peu importe, que vous cherchiez à être extrêmement rationnel et juste, vous ne pouvez prendre des décisions les unes après les autres sans en payer le prix biologique. C'est différent de la fatigue physique ordinaire, puisque vous n'avez pas conscience de votre fatigue, mais vous êtes à un niveau faible d'énergie mentale.

Plus vous faites de choix dans la journée, plus cela devient difficile pour votre cerveau, qui cherche à réduire sa fatigue de deux façons très différentes. La première est de prendre des risques, d'agir de façon impulsive sans dépenser de l'énergie pour étudier les différentes possibilités et leurs conséquences.

La deuxième stratégie est tout simplement de ne plus prendre de décisions, de gagner du temps. La plupart du temps, ne pas décider finit par créer des problèmes encore plus grands, mais sur le moment cela enlève de la pression.

Epuisement de l'égo

La fatigue provenant de la prise de décision est la plus récente découverte liée à un phénomène baptisé «ego depletion» (épuisement de l'égo) par Roy F. Baumeister, professeur de psychologie de l'Université de Floride. Les



expériences qu'il a menées montrent qu'il existe, conformément aux hypothèses de Freud, une quantité limitée d'énergie mentale nous permettant de nous contrôler. La volonté n'est pas seulement une image. C'est une forme d'énergie mentale qui peut être épuisée, comme un muscle qui s'use.

Dans un test de volonté consistant à laisser une main dans de l'eau glacée le plus longtemps possible, les chercheurs se sont rendus compte que les «décideurs» tenaient systématiquement moins longtemps que les autres. Prendre des décisions avait apparemment diminué leur volonté (et ce n'est pas la seule expérience à arriver à des conclusions similaires).

Le processus de prise de décision réduit donc l'énergie mentale et la volonté, mais quelle est la phase la plus épuisante de ce processus ? Après de nombreuses expériences, les scientifiques ont retenu la dernière étape, franchir le Rubicon, c'est-à-dire trancher irrévocablement et renoncer de fait aux autres options.

Comme l'explique l'article du *New York Times magazine*, le mot «decide» en anglais et décider en français ont la même racine étymologique que le mot

homicide (qui est le même en anglais et en français). Et ce mot homicide vient du latin «caedere» qui signifie trancher et tuer.

Nous n'avons aucun moyen de savoir si nos ancêtres souffraient également de cette usure psychologique liée à la prise de décision. Mais il semble vraisemblable que le processus d'épuisement de l'égo était moins important. Quand vous avez moins de décisions à prendre, votre cerveau s'épuise moins vite.

La caractéristique de la société moderne est justement de nous contraindre en permanence à faire des choix. Les grandes comme les petites décisions. Elles s'ajoutent et sapent notre énergie mentale et notre volonté.

Roy Baumeister explique ainsi :

«Prendre des bonnes décisions n'est pas la caractéristique d'une personne en ce sens que c'est toujours là. C'est une capacité qui fluctue. Même les personnes les plus sages ne font pas les bons choix si elles ne sont pas reposées... Les meilleurs décideurs sont ceux qui savent quand ils ne doivent plus se faire confiance.»

En Californie, les baleines doivent se frayer un passage entre les tankers

Les baleines bleues apprécient particulièrement le large de la Californie, où on peut facilement en apercevoir. Mais elles risquent leur vie dans cette région en raison du trafic maritime... Une légère brume enveloppe le petit bateau immobilisé sur une mer d'huile, les passagers scrutent l'océan dans un silence ouaté. Mais quand le dos sombre d'une baleine bleue apparaît enfin à l'horizon, des «oh!» et des «ah!» admiratifs résonnent de la proue à la poupe.

L'immense masse du cétacé glisse à la surface de l'eau et l'oeil averti de Dan Salas, capitaine du bateau et patron de Harbor Breeze Cruises, remarque que la baleine n'est pas seule. Elle a son petit avec elle — un baleineau d'environ cinq mois qui doit déjà approcher les 13 tonnes. Un spectacle très rarement observé, selon les spécialistes réunis sur le bateau, parti dans la matinée de l'Aquarium du Pacifique à Long Beach (sud de Los Angeles) pour faire découvrir à quelques dizaines de passagers les baleines bleues et l'abondante faune marine des eaux californiennes. «C'était un couple mère-baleineau», confirme à l'AFP Michele Sousa, spécialiste des mammifères marins à l'Aquarium du Pacifique. «C'est assez unique, on les voit très rarement. Ils préfèrent rester à l'abri des regards».

La Californie «abrite l'une des rares populations stables de baleines bleues», précise Mme Sousa. Deux à trois mille — sur une population mondiale réduite aujourd'hui à 10.000 spécimens — vivent au large de Los Angeles. «Elles aiment nos côtes car on y trouve beaucoup de courants remontant des profondeurs. Et quand vous avez ce genre de courants, vous avez du krill», le crustacé microscopique dont se régalaient les baleines.

«Une baleine bleue, c'est plus grand qu'un dinosaure. Et les bateaux les tuent»

Si les baleines bleues — une espèce protégée — semblent beaucoup se plaire en Californie, elles y risquent pourtant leur vie, en raison du trafic maritime incessant des ports jumeaux de Long Beach et Los Angeles, parmi les plus fréquentés des Etats-Unis. «Il n'y jamais eu de créature plus grosse sur cette planète. Une baleine bleue, c'est plus grand qu'un dinosaure. Et les bateaux les tuent», déplore Dan Salas. «Nous devons créer des sanctuaires marins dans certaines zones», dit-il. «Ce seraient seulement de petits secteurs, là où les baleines se nourrissent. Cet endroit est l'un des plus dangereux au monde (à cause des ports) mais c'est ici que les baleines viennent et pas ailleurs», dit-il.

L'une des solutions serait de «déplacer les couloirs maritimes d'une ou deux miles nautiques. Nous avons le pouvoir de faire cela», affirme M. Salas. Mme Sousa confirme qu'un tel changement «permettrait de créer des couloirs de sécurité pour les baleines», aujourd'hui victimes — à l'instar d'autres mammifères marins — de collisions avec des porte-conteneurs, tankers et autres chalutiers, quand elles ne se retrouvent pas prisonnières de filets de pêche.

Un objectif d'autant plus important que la population de baleines bleues, bien que protégée, «ne remonte pas autant que nous le souhaiterions» et qu'il reste beaucoup à apprendre des majestueux cétacés, souligne Mme Sousa. «Ici, on peut les voir de juin à octobre. Où vont-elles ensuite, nous ne le savons pas vraiment, cela reste mystérieux», observe-t-elle. Pour tenter de percer leur secret, l'Aquarium du Pacifique, en partenariat avec l'Institut américain de recherche sur les mammifères marins Cascadia, a lancé un programme de marquage électronique, pour pister les cétacés. «Le marquage a commencé il y a deux ans», précise Mme Sousa. «Nous espérons en savoir plus sur leur destination dans trois ou quatre ans, de façon à pouvoir protéger les eaux où elles se trouvent».

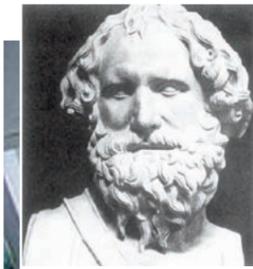
ASCENSEUR

Inventeur : Archimède

Date : En 236 avant J.C

Lieu : Grèce

On dit que l'ascenseur remonte au temps où les Egyptiens utilisaient des treuils et des cordes pour construire les pyramides. Par la suite, au Moyen âge, on se servait des treuils actionnés par des leviers pour monter les personnes ou la marchandise dans les châteaux ou les monastères. Il fallut attendre vers l'an 1800 pour que l'ascenseur fonctionne sans effort musculaire.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h27
Dohr	12h51
Asr	16h35
Maghreb	19h39
Icha	21h15

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1351 | Ven.19-Sam. 20 août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET CONVIVIALE

Nedjma célèbre Ramadhan avec ses partenaires Médias

Wataniya Telecom Algérie-Nedjma a organisé, cette semaine, à l'occasion du mois de Ramadhan, une agréable soirée ramadhaneuse et un convivial f'tour en l'honneur des professionnels des médias.

Ces deux événements, qui se tiennent, pour la cinquième année consécutive, en présence du Directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged, constituent une tradition que Nedjma tient à honorer chaque année durant le mois sacré. La soirée ramadhaneuse, qui a eu lieu le mercredi 17 août à la Kheïma au cœur de la Médina de la Radio algérienne et Nedjma, a été l'occasion pour les journalistes des différents médias de découvrir ce pôle culturel et de divertissement inédit et d'apprécier, autour d'un thé et d'un «Kelb Elouz», un riche programme musical, assuré par le groupe Triana d'Alger. La rencontre fut, également, propice aux échanges entre le directeur général et ses hôtes sur des thèmes variés et en particulier ceux liés au secteur des télécoms. Un échange lors duquel, M. Ged a relevé les excellents résultats réalisés par Nedjma durant 1^{er} semestre 2011. Dans le même cadre de ses actions en direction de la presse, Nedjma a convié le jeudi 18 août à l'hôtel Sheraton à Alger des responsables des médias nationaux et des cadres du

secteur de la communication au traditionnel et convivial f'tour ramadhaneuse organisé en leur honneur et agrémenté par une prestation du chantre de la musique châabie, Abdelmadjid Meskoud. Lors de ce dîner de Ramadhan et s'adressant aux invités, le directeur général, M. Joseph Ged, a, notamment, déclaré : «Je suis très satisfait des relations privilégiées qui nous lient aux médias algériens. Je vous remercie de nous avoir fidèlement accompagnés depuis notre installation en Algérie dans nos différentes activités et projets. Nous espérons poursuivre notre partenariat avec les médias nationaux et le renforcer à l'avenir, dans un climat de transparence et de confiance mutuelle.». Abordant le dernier bilan semestriel de Nedjma, M. Ged a ajouté : «Je vous annonce que Wataniya Télécom Algérie a clôturé ce 1^{er} semestre 2011 avec d'excellents résultats en forte progression, comparés à la même période de l'année 2010, notamment en termes de revenus, de parts de marché et de volumes d'investissements. Nous comptons maintenir ce rythme ascendant et consolider notre position sur le marché algérien grâce à nos investissements, consentis et futurs, inscrits sur le long terme.». A travers ces différentes actions en direction des journalistes, Nedjma confirme son statut de partenaire privilégié des médias et de la presse nationale. Un partenariat amené à se développer à l'avenir.

DANS UN APPEL LANCÉ PAR LA FAO

Eviter la répétition de famines «inadmissibles»

L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a jugé «inadmissible» la famine qui sévit dans la Corne de l'Afrique, appelant la communauté internationale à financer l'aide d'urgence et les investissements agricoles de long terme afin d'éviter la répétition de telles crises alimentaires. «Il est inadmissible qu'à notre époque, avec les ressources financières, les technologies et l'expertise à notre disposition, plus de 12 millions de personnes risquent aujourd'hui de mourir de faim», a déclaré Jacques Diouf, directeur général de la FAO à Rome. «Des plans d'investissement complets et déjà approuvés sont disponibles, mais c'est leur financement qui fait défaut. Si les gouvernements et leurs partenaires donateurs n'investissent pas maintenant, la famine épouvantable que nous tentons de

combattre maintenant reviendra et ce sera une honte pour la communauté internationale», a ajouté M. Diouf qui participait à une réunion sur la sécheresse et la famine dans la Corne de l'Afrique. M. Diouf a, notamment, préconisé, dans des déclarations à la presse, «la construction de canaux d'irrigation», en précisant qu'«il ne s'agit pas d'ouvrages avec des coûts exorbitants, ce sont des petites choses qu'on peut faire». Le premier responsable de la FAO a aussi cité le creusement de puits sur les chemins empruntés par le bétail et l'amélioration des routes, des systèmes de stockage des récoltes. M. Diouf a dit ne pas supporter de «voir l'image d'un enfant qui risque de mourir de faim», en ajoutant : «Nous ne souhaiterions pas ça pour nos enfants ; je ne vois pas pourquoi on accepterait ça pour les enfants des autres.»

SUITE À DES ÉMEUTES AU CENTRE-VILLE DE TIZI-OUZOU

Le gala de Rabah Asma annulé

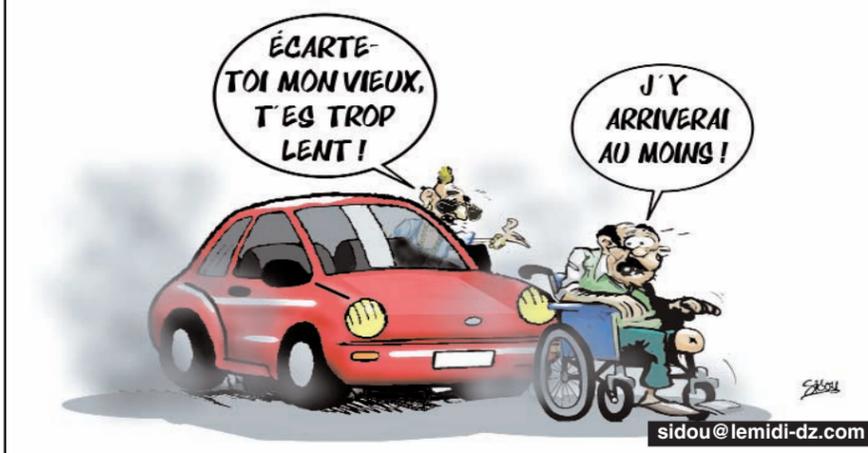
PAR LOUNES BOUGACI

Le gala, que devait animer Rabah Asma au stade Oukil-Ramdane de Tizi-Ouzou, a été annulé par les responsables de la direction de la culture de Tizi-Ouzou. En effet, quelques minutes après la rupture du f'tour, des émeutes violentes ont éclaté au centre-ville de Tizi-Ouzou. Des citoyens qui en ont assez des coupures quotidiennes et récurrentes du courant électrique ont pris d'assaut le siège de la direction de Sonelgaz, situé près de la mairie de Tizi-Ouzou. Les manifestants, en colère, étaient déterminés à mettre le feu à l'édifice, n'eut été l'intervention des éléments des brigades antiémeutes. Les escarmouches se sont poursuivies jusqu'à une heure tardive de la nuit et cette fois-ci, c'est la résidence du wali qui allait être prise pour cible par les citoyens ainsi que le stade Oukil-Ramdane où les galas artistiques se poursuivaient en dépit des attentats et du deuil qui frappent la Kabylie depuis une semaine. Mais la présence en forces des éléments des brigades antiémeutes a pu éviter le pire.

L. B.

Très Libre

TERRORISME ROUTIER
DIX VICTIMES PAR JOUR DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADAN



MOSTAGANEM

Arrestation d'une bande de voleurs de cuivre



Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont réussi récemment à démanteler un réseau spécialisé dans le vol de câbles de cuivre, composé de trois personnes, ainsi que la saisie de six quintaux de cuivre, a-t-on appris, jeudi, auprès du groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Lors d'une conférence de presse, le capitaine Benslama Mohamed, chef du bureau de la police judiciaire, a expliqué que cette affaire remonte au 15 août en cours, où les investigations effectuées par les services de la Gendarmerie nationale ont abouti à l'arrestation, en flagrant délit, du chef du réseau dénommé B. M., en compagnie de deux de ses acolytes à l'intérieur d'un garage au douar Khechaïchia, dans la commune de Sayada. Quelque six quintaux de cuivre (câbles électriques et

téléphoniques) et trois voitures touristiques transportant une quantité de ces câbles y étaient découvertes, a-t-il précisé.

Les prévenus ont été présentés au procureur de la République près la cour d'Aïn Tedelès. Le dénommé B. M. a été placé sous mandat de dépôt et des citations directes ont été adressées aux deux autres individus, en attendant leur jugement pour les chefs d'accusation de «constitution d'association de malfaiteurs et vol de câbles de cuivre», selon la même source.

Par ailleurs, les mêmes services ont démantelé un réseau de trafiquants de drogue, composé de huit personnes, dont l'âge varie entre 24 et 38 ans, qui activait au niveau des communes de Mostaganem et Kheïreddine, a ajouté la même source.

Les mêmes services ont découvert, après investigation à l'intérieur de la maison du chef du réseau dans la commune de Kheïreddine, une quantité de dix kilogrammes de kif traité dissimulée en plaquettes de 100 et 250 grammes, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 175 800 DA provenant des recettes de la drogue.

Présentés au parquet, sept de ces individus ont été placés sous mandat de dépôt et le huitième mis sous contrôle judiciaire.

TÉBESSA

Saisie de 30 kg de résine de cannabis

Les services de la sûreté urbaine de Tébessa ont procédé récemment à la saisie de 30 kg de résine de cannabis transportés dans un véhicule de tourisme par 4 individus, a-t-on appris jeudi de sources policières.

L'arrestation de ces individus et la récupération de la drogue ont pu être effectués grâce à des informations fournies aux policiers, faisant état d'un véhicule transportant une quantité de

résine de cannabis se dirigeant vers la localité d'El Hammamet (20 km à l'ouest de Tébessa).

La souricière tendue par les policiers sur les hauteurs de cette ville leur a permis d'immobiliser la voiture et d'interpeller les suspects, a-t-on ajouté de même source, signalant que les quatre mis en cause seront présentés vendredi devant la justice.

APS